



Un camp de réfugiés à Lacolle
 Un reportage de Sophie Doucet à la frontière canado-américaine
 pages B4 et B5



Un ultra-libéral à la tête de l'Église anglicane ?

Isabelle Hachey nous présente Rowan Williams
 page B3

La Presse

CAHIER B | LA PRESSE | MONTRÉAL | SAMEDI 6 JUILLET 2002



Photo ARMAND TROTTIER, La Presse ©

Même si les joueurs sont collés les uns sur les autres, les conversations se font rares dans un endroit où l'on socialise habituellement. Les joueurs sont sérieux et concentrés ; le plaisir semble absent. Une liasse de billets dans une main, ils utilisent leur main libre pour jouer à un des jeux du terminal de Loto-Québec.

LA MAUDITE MACHINE



SÉBASTIEN RODRIGUE
LE PARI DE LOTO-QUÉBEC

SAM | 1 > Maudite machine
 DIM | 2 > Interdit aux mineurs ?
 LUN | 3 > Le jeu asiatique

On parle beaucoup du phénomène du jeu compulsif chez les accros de la loterie vidéo, mais on en sait peu sur ce qui les motive et fait parfois dérailler leur existence. Pour tenter de percer un peu ce mystère, notre reporter a passé plusieurs soirées dans de petits bars enfumés de Montréal. Incursion dans l'univers de la maudite machine.

Mis à part les toilettes et le comptoir, le bar Mont-Royal possède trois endroits névralgiques : les appareils de loteries vidéo (ALV), la machine pour obtenir de la monnaie et le guichet automatique. Une fois assis sur son tabouret, le joueur peut ainsi passer des heures dans un rayon de quelques mètres.

Les joueurs pathologiques plongent alors dans un univers où ils oublient ce qui les entoure. Rien ne peut les distraire du jeu. Ils ne jouent pas pour s'amuser ni pour gagner, mais plutôt pour oublier. Une fois cette mince ligne franchie, l'appareil s'empare en quelque sorte de la volonté du joueur et les problèmes débute. Il va alors rejouer sans arrêt dans l'espoir de se refaire.

Comment expliquer cette dépendance ? Ces appareils ne sont pourtant pas particulièrement attirants et les jeux sont assez rudimentaires. « Je l'ai déjà en moi (le goût de parier), si j'ai de l'argent je viens jouer », raconte un joueur. « C'est difficile à expliquer. T'es loin de ta famille, t'as des problèmes au travail, c'est comme pour compenser un manque quelque part », confie Pierre, qui se dit parfois compulsif.

Le jeu compulsif ne fait pas de distinction sociale : homme d'affaires, adolescent, ouvrier et avocat peuvent tous se faire prendre. À la Maison Claude-Bilodeau de Sainte-Marie de Beauce, les personnes qui y suivent une thérapie ont perdu 161 000 \$ en moyenne. Les paies, les économies, les électroménagers et les REER y sont tous passés. Certains volent même leur employeur quand leurs économies ne suffisent plus. Le jeu compulsif amène aussi des couples au bord de l'éclatement et pousse des

jeux à se suicider. Selon les statistiques du bureau du coroner, il y a eu 65 suicides liés au jeu compulsif depuis 1999.

Un jeu solitaire

Même si les joueurs sont collés les uns sur les autres, les conversations se font rares dans un endroit où l'on socialise habituellement.

Les joueurs sont sérieux et concentrés ; le plaisir semble absent. Une liasse de billets de 20 \$ dans une main, ils utilisent leur main libre pour jouer à un des jeux du terminal de Loto-Québec.

Stressé, un homme dans la quarantaine appuie machinalement sur l'écran et de grosses gouttes de sueur perlent sur son front. Partout au tour de lui se trouve le nouveau slogan de Loto-Québec : « le jeu doit rester un jeu ». Il grille cigarette sur cigarette en jouant à une cadence effarante. Après de longues heures de jeu, il décampe sans rien dire : il avait gagné 2200 \$ pour ensuite perdre 3000 \$.

Certains jouent 10 \$ entre deux parties de billard, mais d'autres restent de longs moments devant les écrans. Les gains sont parfois impressionnants et les pertes aussi, bien que les joueurs ne disent ja-

mais combien ils dépensent. En fait, à force de gagner, de perdre et de miser de nouveau, les joueurs ne savent plus trop combien ils ont perdu.

Même s'il est conscient que les chances de gagner sont limitées, Pierre s'avoue pour sa part incapable de s'empêcher de jouer. « Certains pensent

Les joueurs pathologiques plongent dans un univers où ils oublient ce qui les entoure. Rien ne peut les distraire du jeu. Ils ne jouent pas pour s'amuser ni pour gagner, mais plutôt pour oublier.

qu'il y a une méthode, mais il n'y en a pas, c'est un programme informatique », dit-il. En fait, pour chaque dollar joué, le joueur obtient 92 cents, selon la Société des loteries vidéos du Québec, qui gère le parc de machines de Loto-Québec. Comme le dit le barman dans une taverne de la rue Ontario : « Quand tu gagne 500 \$, t'es mieux de le dépenser en t'achetant une télé parce que tu vas le rejouer et le perdre. »

L'appât du gain

Les appareils de loterie vidéo ressemblent à des écrans de télévision encastrés dans un meuble à la devanture colorée comme un jeu d'arcade. Les joueurs peuvent choisir différents jeux pour lesquels la mise minimum varie entre 5 et 25 cents. La machine accepte tous les billets de moins de 20 \$ ainsi que les pièces de un et de deux dollars. Mais à peu près tout le monde utilise des billets de 20 \$. Le joueur

peut flamber 2,50 \$ en six secondes et jusqu'à 1500 \$ en une heure.

La plupart des joueurs jouent au classique slot machine. Mais avant qu'une partie ne commence, un message sur l'écran défile rapidement et affiche en gros le numéro de la ligne d'écoute 1-800-SOS-JEUX. « Le joueur compulsif est déjà accroché, il n'a pas le temps de le lire », constate un joueur. Une fois qu'on est entré dans l'interface de jeu, les avertissements disparaissent. Les joueurs peuvent miser jusqu'à 60 \$ et recommencer le nombre de fois qu'ils veulent.

Dans son offensive pour contre-carrer le jeu compulsif, Loto-Québec modifiera toutefois ses 14 300 appareils. La vitesse du jeu sera réduite, les couleurs du boîtier disparaîtront, le montant des mises a été abaissé de 100 à 60 \$ et les appareils s'éteindront automatiquement à la fermeture des bars. « Si ça ne te dit pas combien tu as perdu, ça ne vaut rien, parce que le temps, c'est très relatif », fait remarquer Pierre.

Un barman se rappelle de l'expulsion d'un client qui venait de passer 12 heures à parier. « Je me mets des limites et je ne les respecte jamais. Le lendemain matin, j'ai des remords. Je me dis que je n'aurais pas dû. Je voudrais revenir en arrière et leur dire : rendez-moi mon argent », raconte Pierre. Malgré ses remords, il recommence à jouer dès qu'il a de l'argent. « La machine n'est pas honnête, elle te montre du jeu pour te faire continuer, c'est juste pour te stimuler », déplore-t-il.

YVES BOISVERT

yboisver@lapresse.ca

Un jeu merveilleux et quelques yaks

Le plus incroyable du projet de championnat du monde d'échecs serait qu'il se tienne tout court, fût-ce en Mongolie, tant le milieu des échecs est pourri par les querelles mi-politiques, mi-névrotiques. Tout ça entretenu au plus haut niveau par des ego gros comme des yachts monégasques au jugement d'un yak malgache.

Le yak malgache étant, de tous les bovidés, le plus mal avisé, le plus borné et le plus vaniteux, pardonnez-moi de le rappeler.

Mais il semble que cela pourrait arriver autour de 2005 et à Montréal en plus !

Ce serait formidable, remarquez bien, et pour avoir écrit sur le jeu aux 64 cases pendant quelques années dans ce journal, je suis convaincu que de partout au pays resurgiraient, pour un temps du moins, des passions féroces pour ce sport — car c'est aussi un peu cela.

Ce serait donc une bonne nouvelle pour Montréal. Mais ce serait surtout une bonne nouvelle pour les échecs, qui n'ont pas connu de championnat unifié depuis neuf ans. Et qui ont perdu bien du lustre des belles années.

Comme par hasard, l'éclatement de l'organisation internationale des échecs coïncide avec celui de l'URSS, un désert de Gobi échiquéen. Jusqu'à ce qu'arrive, donc, Bobby Fischer, les échecs étaient surtout soviétiques.

Jusqu'à ce qu'arrive un génie sorti de nulle part, c'est-à-dire des États-Unis qui étaient, en comparaison de l'URSS, un désert de Gobi échiquéen. Jusqu'à ce qu'arrive, donc, Bobby Fischer, les échecs étaient surtout soviétiques.

C'était en 1972. Il est arrivé aux échecs bien avant, le milieu le connaissait depuis 15 ans, mais il est venu au monde médiatique — et politique — en 1972, quand il est devenu prétendant au titre de champion du monde contre Boris Spassky.

Un match USA-URSS, en pleine guerre froide, et un match sur un terrain cérébral, ce n'était pas rien. C'était une affaire d'État. Il fallait trouver un terrain absolument neutre, et c'est en Islande que ça s'est passé. Ce serait la première et dernière fois qu'un joueur d'échecs faisait la une de tous les grands magazines américains, et il ne se trouve pas un seul pousseur de pions au monde pour n'être pas nostalgique de cette époque.

Toujours est-il que Fischer a écrasé Spassky. Et qu'il n'a plus jamais joué officiellement (sauf quelques parties 20 ans plus tard contre le vieux Spassky, en Yougoslavie, en zone interdite, pendant la guerre).

Tout ça a contribué à construire autour de Fischer un mythe gigantesque. Mais qui n'intéresse plus guère que les amateurs. Où est-il ? Que fait-il ? Il s'est caché longtemps en Californie. Un reporter du *Sports Illustrated* l'y avait retracé après quatre mois d'enquête, il y a 15 ans. Le champion avait rompu avec tous ceux qui parlaient de lui aux journalistes. Il s'était fait déplomber les dents, de peur qu'on l'espionne. Il vivait une sorte de délire antisémite — il est lui-même juif.

Aux dernières nouvelles, il était à Budapest. L'an dernier, un joueur d'échecs français de très haut niveau a juré l'avoir reconnu lors d'une série de parties de blitz (cinq minutes par joueur) jouées sur Internet avec un inconnu. Inconnu qui commença par des coups totalement bizarres, presque comiques (pion f3, puis roi f2 au deuxième)... et qui remporta les 15 parties. « C'est Fischer, j'en suis sûr ! »

Fischer est l'Elvis Presley vivant des échecs.

■ ■ ■



Après cet intermède américain, au cours duquel on a vendu des millions de jeux en Amérique du Nord, les

Soviétiques ont vite repris le dessus. Fischer refusa de jouer en 1975. Anatoly Karpov fut sacré champion. En 1978 et 1981, toutefois, le match de championnat du monde fut tout aussi politique, Karpov jouant contre le dissident russe Viktor Kortchnoï, installé en Suisse... mais dont l'URSS refusait de laisser partir la famille. On en a tiré des livres et des films qui ont contribué à maintenir autour des échecs cette aura politico-intellectuelle.

Ce fut ensuite Garry Kasparov qui prit le relais, en 1985, en vainquant Karpov. Très rapidement, Kasparov s'est mis à dos la Fédération internationale, alors contrôlée par l'URSS. Et dans cette bataille d'argent, de pouvoir et d'ego, Kasparov a fini par rompre avec la Fide.

Depuis 1993, donc, il y a deux championnats parallèles. Celui de la Fide, l'officiel, et le « vrai », organisé par Kasparov, considéré comme le meilleur au monde.

En 2000, Kasparov a perdu sa couronne. Un de ses anciens élèves, Vladimir Kramnik, est le nouveau champion ; en même temps qu'un Ukrainien, Rouslan Ponomariov, qui a gagné cette année le championnat de la Fide.

Et pendant ce temps... le public a tranquillement décroché. Les commanditaires aussi.

Il n'y a plus l'impulsion de l'URSS derrière les échecs. Il n'y a guère de prétendants d'Europe de l'Ouest, encore moins des États-Unis. Et le système est presque aussi éclaté que celui de la boxe. À

cette différence que pour sacrer un champion de boxe, un combat suffit. Un championnat du monde d'échecs suppose un système éliminatoire étalé sur des mois dans le meilleur des cas. Et rien de terriblement télévisuel là-dedans. Comme l'argent du sport vient par la télé...

Depuis le « cas » Fischer, on a longtemps rêvé, dans le milieu des échecs, d'une soviétisation du jeu. C'est-à-dire qu'il serait enseigné largement, que les enfants se rueraient dans les tournois.

Ce n'est pas arrivé comme ça. On a vanté les mérites du jeu pour développer le sens géométrique et les capacités de calcul et, de fait, on l'a introduit avec succès dans les écoles un partout au Québec, notamment.

Mais les tournois ne font pas de malheurs. Bien des joueurs préfèrent Internet aux gymnases de polyvalentes. Et les organisateurs cherchent des formules plus simples, avec des matchs plus rapides, pour regagner les foules, ou du moins hausser l'intérêt. Comme ce « Grand » Prix, prévu pour novembre, que Kasparov est venu publiciser cette semaine à Montréal. Encore faudra-t-il que quelqu'un y mette de l'argent. Peut-être la nouvelle unité du monde des échecs leur donnera-t-elle un peu de vent ?

Comme me le disait une personne impliquée dans le milieu depuis un bout de temps, après une longue discussion sur les hauts et les bas des échecs depuis 30 ans : « Après tout, ce n'est peut-être qu'un jeu... »

Mais nonobstant quelques yaks, c'est encore le plus merveilleux. Et un peu un sport. Souhaitons que Kasparov et ses amis aient l'occasion de nous le rappeler ici même...

Miser sur quoi?

SÉBASTIEN RODRIGUE

Réduction du nombre d'appareils de loterie vidéo (ALV), grand renfort de publicité pour la ligne SOS jeux et 20 millions pour la prévention du jeu au cours de la dernière année. Pas de doute, Loto-Québec mise davantage sur la lutte au jeu pathologique. Tout ça, c'est bien, disent les experts, mais la société d'État ne prend pas encore suffisamment ses responsabilités, selon eux.

Le nouveau discours coïncide avec l'arrivée d'un nouveau dirigeant à la tête de Loto-Québec, Gaëtan Frigon. Même si le nouveau PDG a mis en place des mesures intéressantes, il demeure que la société d'État envoie encore un message trop ambigu au goût des spécialistes du jeu pathologique.

Le slogan « le jeu doit rester un jeu », par exemple, est trop timide, selon Amnon-Jacob Suissa, professeur au Département de travail social à l'Université du Québec à Hull. « Le gouvernement a la responsabilité de s'occuper des personnes, (...) surtout des personnes les plus démunies, les plus fragiles. Il a un devoir de les informer, de dire : le jeu n'est pas bon pour vous », soutient-il.

Aux yeux du professeur, la recherche de profits par la société d'État court-circuite ses efforts de lutte contre le jeu pathologique. Il cite en exemple le casino où tout est mis en oeuvre pour inciter les joueurs à dépenser, comme les guichets automatiques, des lumières vives pour les garder éveillés et des cartes de fidélité. « Ce ne sont pas des pratiques neutres et arbitraires, cela s'inscrit dans une perspective de rapporter de l'argent. Il y a une responsabilité et elle devrait être davantage pratiquée sur le terrain », dit M. Suissa.

Par ailleurs, même si les publicités de Loto-Québec ne visent pas les jeunes, les enfants et les adolescents sont tout de même rejoints, selon Rina Gupta, du Centre international d'étude sur le jeu et les comportements à risque chez les jeunes. « En Ontario, une étude récente prouve que les jeunes sont très influencés par les médias et que les produits les plus annoncés sont leur préférés, il y a donc un lien », dit-elle.

Sol Boxembaum, qui dirige Viva Consulting, un centre de thérapie et un lobby prônant le jeu responsable, va plus loin et estime que Loto-Québec devrait cesser toute publicité pour ses produits et mettre un terme aux commandites. Loto-Québec devrait être soumise au même régime que les compagnies de tabac, selon lui.

La dépendance virtuelle

SÉBASTIEN RODRIGUE

POUR CERTAINS joueurs compulsifs, les appareils de loterie vidéo, tout comme le casino, ne sont d'aucun intérêt. Leur dépendance au *gambling* s'exprime plutôt avec leur ordinateur sur des sites de casinos en ligne.

Ces sites opèrent le plus souvent dans un lieu extraterritorial comme les Bahamas. Ils sont donc accessibles aux internautes de partout dans le monde à toute heure du jour. Les casinos virtuels acceptent les chèques et les cartes de crédit. La limite est le plus souvent de 1500 \$US, mais le compteur revient à zéro quand on utilise une autre carte.

Selon Jean-Pierre Rochon, psychologue et spécialiste de la cyberdépendance, il existe différents types d'internautes dépendants, soit aux sites de rencontre, aux sites de pornographie ou aux jeux en ligne, ce qui inclut les casinos virtuels. « Ils ne sont pas accrochés à l'ordinateur, mais à l'expérience que leur fait vivre l'ordinateur, soit la porno, la webcam, le jeu en ligne ou la dépendance affective », explique-t-il.

La dépendance au *gambling* virtuel demeure toutefois peu documentée et les statistiques sont inexistantes. Mais le phénomène est bien réel, soutient M. Rochon, qui prépare un livre sur la cyberdépendance à l'automne. Il y aurait en effet environ 1400 casinos virtuels sur Internet, précise-t-il.



Le slogan « le jeu doit rester un jeu » est trop timide, selon Amnon-Jacob Suissa, professeur au département de travail social de l'Université du Québec à Hull.

Photo ARMAND TROTIER, photothèque La Presse ©

| SUCCESSION DE L'ÉGLISE ANGLICANE |

Quand le temporel ordonne au spirituel



ISABELLE HACHEY

LA PRESSE À LONDRES

par Henri VIII. Notre correspondante nous rapporte les débats qui entourent la nomination du 104^e titulaire du poste.

Le chef spirituel de quelque 70 millions de chrétiens anglicans dans le monde, George Carey, quittera ses fonctions en octobre.

Vieux de 468 ans, le mode de sélection des archevêques de Canterbury a été institué

Imaginez si le premier ministre de l'Italie, Silvio Berlusconi, pouvait choisir le successeur du pape Jean-Paul II à Saint-Pierre de Rome. Imaginez si un simple politicien pouvait désigner le chef spirituel des catholiques du monde entier. Inconcevable, dites-vous ? C'est pourtant ce qui se passe au sein de l'Église anglicane, dont le futur archevêque sera bientôt choisi par le premier ministre du Royaume-Uni, Tony Blair.

Les Britanniques auraient pu élire un catholique, un athée ou un bouddhiste à la tête de leur pays. Ils ont élu M. Blair, un fervent anglican. Et c'est un heureux hasard pour l'Église d'Angleterre puisque, en vertu des règles archaïques qui la lient à l'État britannique, le premier ministre aura le dernier mot sur le choix du prochain archevêque de Canterbury, leader spirituel de 70 millions d'anglicans dans le monde.

L'actuel archevêque, George Carey, 67 ans, prendra sa retraite en octobre. Après s'être réunis en secret, les 15 membres de la Commission royale des nominations ont soumis les noms de deux successeurs potentiels au premier ministre, qui fera ensuite ratifier son

choix par la reine Élisabeth II, « défenseur suprême de la foi » anglicane. Si tout se passe comme prévu, Downing Street devrait annoncer incessamment l'identité du prochain archevêque, mais M. Blair pourrait aussi rejeter les deux candidatures et exiger que la commission lui soumette un nouveau choix. C'est aussi le premier ministre qui nomme les évêques de l'Angleterre.

Mais c'est peut-être un privilège que M. Blair sera le dernier chef d'État à exercer. La révolte gronde dans les évêchés. Lundi, les ecclésiastiques du pays débattront de l'enjeu en synode général. « Le fait que nos dirigeants soient nommés par un politicien n'a tout simplement pas de sens, et ça pourrait même être dangereux », soutient l'évêque de Woolwich, Colin Buchanan, qui déposera une motion proposant de modifier le processus de sélection. « Sous le présent système, l'Église reste captive d'un pouvoir séculier. Je souhaite que Downing Street et que la couronne soient boutés hors de ce système. »

La Réforme du XVI^e siècle était d'abord et avant tout une affaire politique : le Parlement britannique a donné sa légitimité à l'Église

d'Angleterre en la déclarant « Église nationale » et en plaçant le roi à sa tête. Henri VIII, qui avait rompu avec le Vatican pour se remarier après un divorce, fut le premier souverain à nommer les évêques du clergé. La tradition se poursuit depuis maintenant 468 ans, bien que l'autorité du monarque se soit érodée et que le premier ministre ait hérité du pouvoir de nomination en cours de route.

L'évêque Buchanan croit pouvoir vaincre « les forces du conservatisme » au débat de lundi, car les membres du clergé sont de plus en plus nombreux à estimer le processus de nomination humiliant pour l'Église d'Angleterre. D'autres, toutefois, pensent que ce système contribue à préserver le lien entre l'Église et l'État. L'archevêque George Carey a même affirmé que la séparation des pouvoirs « mènerait à l'effondrement de la société civilisée » en Grande-Bretagne. Quoi qu'il en soit, l'Église d'Angleterre perdrait son statut d'institution nationale et, par le fait même, son influence exclusive dans le domaine public.

La séparation est-elle possible ?

Mais justement, est-il encore jus-

tifiable qu'une seule religion ait préséance dans un pays qui héberge non seulement plusieurs branches du christianisme, mais aussi diverses croyances religieuses ? Que les évêques anglicans aient leurs sièges réservés à la Chambre des lords ? Que les changements majeurs au sein de l'Église doivent faire l'objet de législations au parlement ? Que la reine Élisabeth II soit le chef constitutionnel de l'Église ? Et enfin, que le premier ministre d'une ancienne puissance coloniale choisisse l'archevêque de millions de fidèles disséminés sur tous les continents, alors que l'influence de l'Église s'érode au sein même d'une Angleterre laïque ?

La révérende Jane Shaw, doyenne de la faculté de théologie de New College, à Oxford, estime que la séparation des pouvoirs pourrait se faire presque sans douleur, puisque les liens qui unissent l'Église et l'État sont, en pratique, de plus en plus ténus. Le synode général, créé au XX^e siècle, constitue le « parlement » de l'Église anglicane, qui gère largement ses propres affaires. Les évêques pourraient bientôt être évincés du Palais de Westminster, dans le cadre de la réforme de la Chambre des lords promise par le gouvernement Blair. Le prince Charles, héritier du trône et futur chef de l'Église, a dit souhaiter devenir « défenseur de foi » plutôt que « défenseur de la foi ».

Comme plusieurs critiques, la révérende Shaw s'inquiète surtout du manque de transparence entourant la nomi-

nation de l'archevêque. « Personne ne sait quels noms sont considérés par la commission. Les candidats ne sont pas interviewés et ne peuvent pas soumettre leur curriculum vitae. Il me semble absurde qu'un petit groupe de gens se réunissent derrière des portes closes pour choisir nos dirigeants ecclésiastiques. Nous devrions pouvoir les sélectionner dans un grand bassin de candidats — incluant des femmes — par un système de nomination ouvert ou, mieux encore, par des élections. » Reste à voir si l'Église d'Angleterre est mûre pour une telle révolution.

Un libéral parmi les candidats

POUR SES PARTISANS, Rowan Williams est un théologien respecté, un visionnaire et un philosophe d'une rafraîchissante indépendance d'esprit. Pour ses ennemis, il est un franc-tireur dont les positions libérales menacent les fondations de l'Église d'Angleterre. Pour le grand public, il est cet invraisemblable prêtre gallois ayant déclaré que le dessin animé *The Simpsons* sert « la cause du bon sens, de l'humilité et de la vertu ».

Rowan Williams, archevêque du principat de Galles, pourrait bientôt être beaucoup plus que cela. Selon le *Times* de Londres, l'homme de 52 ans aux cheveux emmêlés et à la longue barbe des années 1960 figure en première place sur la liste des successeurs potentiels de l'archevêque de Canterbury et deviendra, en octobre, le 104^e primate de l'Église d'Angleterre, à la tête de 70 millions d'anglicans dans le monde.

Tony Blair serait « très impressionné » par M. Williams, qui susciterait « énormément d'enthousiasme » à Downing Street et au sein du New Labour, selon une source du parti travailliste citée par le *Times*. Profondément religieux, le premier ministre accorde sans doute plus d'intérêt à la nomination du prochain archevêque que certains de ses prédécesseurs. Il veut désigner un homme qui pourra inspirer la nation et devenir la voix spirituelle et éthique du pays. En 11 ans à Canterbury, ce ne fut pas la plus grande force de l'archevêque sortant, George Carey. Le premier ministre serait d'avis que M. Williams, un prêcheur au charisme indéniable, pourrait remplir ce rôle à merveille.

Mais le prélat a des ennemis. Le révérend David Holloway, un vicaire conservateur de premier plan au pays, estime que l'Église d'Angleterre « a besoin de cette nomination comme d'une balle dans la tête ». Avec d'autres membres du clergé, il a écrit une lettre ouverte au premier ministre, dans laquelle il prévient que la nomination de M. Williams provoquerait une « division majeure » au sein de l'Église, surtout en raison de ses positions libérales sur l'homosexualité.

Rowan Williams a récemment avoué avoir ordonné un prêtre en le sachant activement homosexuel, un geste qui contrevient à la politique de l'Église d'Angleterre. « Conformer votre vie à Dieu ne veut pas nécessairement dire abandonner votre style de vie homosexuel », a-t-il déclaré, provoquant la fureur des traditionalistes en Grande-Bretagne, mais aussi en Afrique, en Asie et dans les Antilles, où la hiérarchie anglicane est généralement plus conservatrice. Là-bas, les positions du prélat gallois envers la moralité sexuelle ne sont pas perçues comme étant libérales, mais carrément li-

bertaires. « Rowan Williams n'aurait pas la confiance de la vaste majorité des anglicans dans le monde, qui se trouvent maintenant dans le tiers monde », écrivent les protestataires au premier ministre Blair.

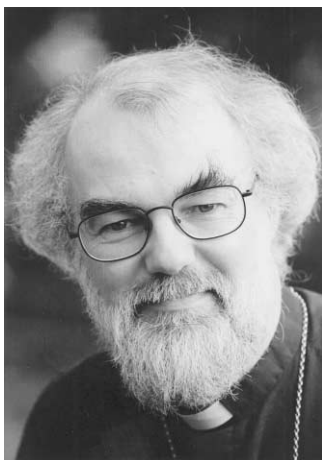
M. Williams a aussi déclaré que le principe faisant du monarque le gouverneur suprême de l'Église d'Angleterre avait « fait son temps ». Selon lui, les membres du clergé devraient pouvoir choisir leurs propres évêques, comme c'est le cas au pays de Galles depuis 1920. Mais Tony Blair tient à conserver ses privilèges et a déjà exclu l'idée de couper le lien entre l'Église et l'État tant qu'il demeurera au pouvoir.

« Rowan Williams est un théologien de grande stature qui s'est attiré un respect international, un homme d'une énorme spiritualité, dit la révérende Jane Shaw, de l'Université d'Oxford. Nous avons besoin d'un archevêque doté d'aplomb et de vision, sinon l'Église sera condamnée à mourir. »

Intellectuel parlant sept langues, marié à une théologienne et père de deux enfants, M. Williams est socialement libéral, mais orthodoxe sur le plan théologique, préférant la liturgie traditionnelle. Il est aussi embarrassé sur la question de l'avortement, aime la musique baroque et prie pour l'équipe de rugby galloise. Ses opposants ont « rappelé » aux journaux qu'il avait été arrêté en 1985 pour avoir pénétré sur une base aérienne américaine lors d'une manifestation antinucléaire. Il récitait des psaumes sur la piste d'atterrissage.

Plus récemment, M. Williams a critiqué la participation de la Grande-Bretagne aux frappes contre l'Afgha-

nistan et s'est prononcé contre de nouveaux bombardements en Irak. Il s'est aussi dit « légèrement déçu » du New Labour sur le front social, exhortant le parti à montrer « un peu plus de courage et d'initiative ». Ainsi, Tony Blair prendra un risque s'il décide de nommer Rowan Williams à la tête de l'Église d'Angleterre. Le risque de ne pas toujours apprécier son indépendance d'esprit.



Rowan Williams.

Photo AP



Tony Blair devra nommer un nouveau titulaire pour la chaire de la cathédrale de Canterbury.



EMBOUTEILLAGE



SOPHIE DOUCET

Les attentats du 11 septembre ont transformé la manière dont le Canada et les États-Unis perçoivent les étrangers qui tentent de trouver asile chez eux. D'importants écarts demeurent cependant dans la manière dont les deux pays traitent ces nouveaux venus, qui continuent, par milliers, à prendre la route du Nord après un bref détour chez nos voisins du Sud. Feront-ils les frais de l'intérêt accru des autorités pour les questions de sécurité?

Accoudé au comptoir avec sa femme Noor et leurs deux filles, Hira et Sara, Hameed Khan, épuisé mais euphorique, écoute l'agente d'immigration lui faire ses dernières recommandations.

Après trois jours d'attente au poste-frontière de Lacolle à vivre dans une insoutenable promiscuité, le demandeur d'asile pakistanais vient d'apprendre que le Canada juge sa famille «recevable», c'est-à-dire qu'elle peut s'installer au pays, d'abord pour quelques mois, et peut-être pour toujours si les autorités concluent que ses prétentions sont fondées.

M. Khan a rendez-vous avec Immigration Canada dans trois semaines: il doit subir un examen médical, remplir un formulaire pour l'aide sociale, remplir une foule de formalités. «Do you understand?», répète l'agente après chaque phrase prononcée très lentement en anglais. «Yes, thank you, thank you», répond-il, avec une reconnaissance infinie dans les yeux.

Marée humaine

Des 44 000 demandeurs d'asile au Canada en 2001, près de 15 000 sont passés, comme la famille Khan, par la frontière américaine, notamment parce qu'il est traditionnellement plus facile de recevoir un visa d'entrée pour le pays de l'oncle Sam.

La semaine dernière, au poste de Lacolle, ils étaient 160 personnes, dont 20% de femmes et d'enfants, entassés les uns sur les autres avec leurs bagages, à attendre qu'on traite leur demande.

Originaires en grande partie du Pakistan, mais aussi de la Colombie ou encore du Congo-Brazzaville, ils se précipitaient à la frontière par crainte de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, qui entrainait en vigueur le 28 juin.

«Tout changement à la loi provoque un afflux de réfugiés», explique Ronald

Blanchet, directeur du centre d'Immigration Canada à Lacolle. Cette fois, ajoute-t-il, l'affluence a été amplifiée par la fausse rumeur, propagée par les passeurs, de la fermeture des frontières à cette date.

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, l'afflux de réfugiés a considérablement diminué à Lacolle, dit M. Blanchet, qui parle même d'un «record de basse affluence» pour les derniers jours! Mercredi, 67 personnes attendaient néanmoins toujours que leur dossier soit traité.

À pied, valises à la main

Les demandeurs arrivent en général entre 4 et 8h du matin, à pied, traînant de lourdes valises qui contiennent tous leurs biens. «Habituellement, ils ont fait le trajet New York-Plattsburgh en autocar, pris le taxi jusqu'à la sortie numéro 1 et parcouru les deux derniers milles à pied», relate l'employé d'Immigration Canada.

Le matin du passage de *La Presse* il y a 10 jours, une trentaine de personnes venaient de s'ajouter à une foule déjà dense. Au cours du mois de juin, plus d'un millier de gens ont afflué à la frontière, soit

trois fois plus que l'an dernier à la même période.

«Je m'attendais à une augmentation de demandeurs, mais jamais aussi importante!» note M. Blanchet. Pour gérer cette crise, il a fait installer une roulotte et deux toilettes chimiques dans le stationnement. Une cantine vient aussi trois fois par jour ravitailler les demandeurs — à leurs frais. «Ceux qui n'ont pas beaucoup de moyens passent de longues heures sans manger», admet-il.

Persécuté dans son pays

Mani, âgé de 24 ans, est là depuis trois jours et ne s'en plaint pas. Il a quitté son Pakistan natal, où il dit avoir été persécuté en raison de son

ascendance cachemirienne. «J'ai été jeté en prison par des policiers et ils ont fait des plans pour me tuer», raconte-t-il.

Il y a un an, ce travailleur social est entré aux États-Unis avec un visa temporaire, dans l'intention de retourner au Pakistan quand le climat serait plus calme. En mars 2001, toutefois, il a su que son père avait été sauvagement agressé. «Au téléphone, ma mère pleurait. Elle m'a dit: surtout, ne reviens pas!» relate le jeune homme.

Puis, il y a eu le 11 septembre... «Il y a maintenant beaucoup de discrimination envers les musulmans aux États-Unis», dit Mani.

Voilà pourquoi il a choisi le Canada comme terre d'accueil, un pays qu'il juge des plus tolérants. «Je me sens en sécurité ici», souligne-t-il.

Rep partir à zéro

Ayant franchi la première étape du processus de sélection des réfugiés, Hameed Khan est plus avancé que Mani. «J'ai passé ma vie dans un pays où n'importe qui peut vous mettre en prison, où les hommes se font voler, les femmes violer et les enfants kid-

napper, dit l'homme d'environ 50 ans. Je désire vivre là où règnent la loi et l'ordre. Et après tout, Dieu est partout...», indique-t-il.

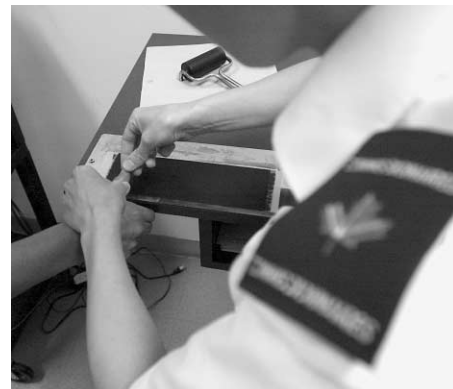
Au moment de sa rencontre avec *La Presse*, la famille se préparait à monter dans le prochain autocar reliant Lacolle à Montréal. Ne connaissant personne dans la métropole québécoise, les Khan entendaient prendre un taxi du terminus au YMCA, où ils dormiraient le temps de se trouver un logement.

À l'école en français

Dans quelques mois, les Khan sauront s'ils peuvent rester et entreprendre les démarches pour devenir résidents permanents, à l'instar de 58% des demandeurs de l'an dernier. Sinon, ils auront 30 jours pour quitter le pays en pigeant dans leurs dernières économies.

En attendant cette décision capitale, les filles iront à l'école... en français, viennent-elles d'apprendre avec étonnement. Bien que triste d'avoir laissé ses copines au Pakistan, la petite Sara Khan, qui parle bien l'anglais, se dit contente d'être là.

«Au Canada, on peut avoir beaucoup plus d'amis que chez moi», dit-elle, l'oeil pétillant d'espoir.



Il faut montrer patte blanche pour être «recevable» au Canada.



Las de trois jours d'attente et euphorique à l'idée de vivre leur vie au Canada, la famille Khan reçoit les dernières recommandations d'une agente d'immigration.

Photos ROBERT NADON, La Presse



Mahmood Ali (assis, portant cravate), sa femme et leur quatre enfants sont venus du Qatar pour demander le statut de réfugié au Canada. «Ici, l'avenir est possible», croient-ils.

À LA FRONTIÈRE



Les demandeurs d'asile arrivent généralement à Lacolle entre 4 et 8 h du matin, à pied, traînant de lourdes valises qui contiennent tout ce qu'ils possèdent.

Deux pays, deux mesures

SOPHIE DOUCET

POUR UN FUTUR demandeur d'asile, il est plus facile d'entrer aux États-Unis qu'au Canada en tant que visiteur. Une fois rendus à New York ou à Los Angeles, beaucoup prennent la route du Nord en vue de réclamer le statut de réfugié à la frontière canadienne.

Plusieurs raisons font en sorte que 35% des demandeurs d'asile passent en sol américain avant de frapper à notre porte, explique Ronald Blanchet, directeur du centre d'Immigration Canada de Lacolle. Il évoque notamment le coût élevé des billets d'avion et l'absence de vols directs pour le Canada.

Le filtrage exercé par des agents canadiens à l'étranger pour empêcher l'attribution de visas temporaires à des gens susceptibles de demander l'asile est un autre facteur qui alimente le phénomène.

Il donne parfois lieu à des situations surprenantes, comme celle des comédiens de la pièce *Rwanda 94*, qui se

sont vu refuser durant plusieurs jours un visa devant leur permettre de jouer à Montréal dans le cadre du Festival de théâtre des Amériques en 2001.

Pourquoi le Canada?

Mais pourquoi tant de demandeurs du statut de réfugié préfèrent-ils le Canada aux États-Unis?

«La plupart veulent rejoindre des amis ou des membres de leur famille», constate Janet Dench, directrice du Conseil canadien pour les réfugiés. Elle ajoute que d'autres choisissent le Canada parce qu'ils parlent le français ou parce que leur communauté y est fortement représentée.

«La question de la survie pèse bien sûr dans la balance», dit-elle, faisant référence à l'aide au logement, au permis de travail, à l'aide sociale et aux soins médicaux d'urgence que l'État canadien offre aux réfugiés.

En comparaison, les États-Unis sont beaucoup moins généreux, souligne

Panos Moutzisz, du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés à Washington. «Ils n'offrent que des coupons alimentaires pour les 90 premiers jours», dit-il.

Et si certains réfugiés reçoivent une aide supplémentaire, elle ne vient pas du gouvernement mais des institutions religieuses. «Elles mettent les gens en contact avec des agences pouvant leur avancer le coût de deux mois de loyer, mais ils doivent le rembourser!» note M. Moutzisz.

Séjours en prison

La principale différence dans le traitement des réfugiés est toutefois la pratique très répandue de la détention des sans-papiers aux États-Unis.

En effet, depuis l'entrée en vigueur de l'*Illegal Immigrant Responsibility Act*, en 1996, plusieurs demandeurs du statut de réfugié, hommes, femmes et enfants confondus, sont jetés en prison pour plusieurs mois, voire des années.

Certains se retrouvent au milieu de vrais criminels, privés de services médicaux et juridiques, sans accès à un interprète ou un téléphone, déplorent les groupes d'aide aux réfugiés.

«Depuis décembre 2001, les revendicateurs d'origine haïtienne sont systématiquement détenus!» s'indigne Rivka Augenfeld, de la Table de concertation au service des personnes réfugiées et immigrantes, qui présume qu'on agit ainsi pour décourager les personnes de ce pays de tenter leur chance aux États-Unis. Selon Refugee Reports, plus de 270 Haïtiens arrivés à Miami depuis décembre étaient encore en détention aux États-Unis en avril dernier.

«La détention des demandeurs d'asile existe aussi au Canada, dit Janet Dench, mais il est très rare qu'elle dure plus de quelques jours.» À titre indicatif, une cinquantaine de personnes sur 1000 ont été brièvement détenues en juin au poste-frontière de Lacolle, le temps de procéder à leur identification.

Tiers pays sûr: le prix de la sécurité

SOPHIE DOUCET

L'ACCORD DE «tiers pays sûr» canado-américain, qui obligera bientôt les demandeurs d'asile à s'adresser au premier pays où ils auront posé les pieds, risque-t-il de faire payer le prix de la sécurité aux mauvaises personnes?

C'est ce que craignent plusieurs organismes d'aide aux réfugiés, dont le Conseil canadien pour les réfugiés, qui dénonce cette entente. «C'est une façon de fermer la frontière aux gens qui ont besoin de la protection du Canada», dit la directrice, Janet Dench.

L'entente conclue entre le directeur du Bureau américain de la sécurité intérieure, Tom Ridge, et le vice-premier ministre du Canada John Manley, fera qu'il ne sera pratiquement plus possible de passer par les États-Unis pour demander l'asile à la frontière du Canada, comme l'ont fait 35% des demandeurs du statut de réfugié l'an dernier.

On prévoit toutefois faire exception pour les gens qui ont de la famille au Canada et les mineurs n'étant pas accompagnés d'un adulte, explique Mme Dench, qui a pris connaissance du contenu de l'entente cette semaine.

Qu'arrivera-t-il aux autres? «On les renverra aux États-Unis. Mais si ce pays leur refuse la protection et les renvoie chez eux, le Canada sera complice de violations à la convention relative au statut des réfugiés, qui interdit l'expulsion et le refoulement», dit la directrice.

Réfugiés et terrorisme

Depuis le 11 septembre, l'association entre réfugiés et terrorisme s'est faite dans plusieurs esprits. «Pourtant, les réfugiés sont des gens qui partagent notre crainte du terrorisme», dit Mme Dench.

Jawad Skalli, de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), tient à rappeler qu'aucun des responsables des attentats du 11 septembre n'était un demandeur d'asile. «Les coupables possédaient des visas temporaires et faisaient partie des étrangers que les pays occidentaux s'arrachent», dit-il.

En conférence de presse la semaine dernière, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Denis Coderre, a assuré que le but du gouvernement canadien n'est pas de «fermer la frontière» aux nouveaux venus, mais plutôt d'assurer un «meilleur équilibre entre l'ouverture et la vigilance». Le gouvernement, a-t-il précisé, entend procéder à une ronde de consultations avant l'entrée en vigueur de l'entente.

Le «tiers pays sûr» existe ailleurs

Le Canada et les États-Unis ne sont pas les premiers à conclure une entente de «tiers pays sûr». Certains pays européens sont parvenus à un arrangement semblable au cours des années 1990, dit Nanda Na Champassak, du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, à Ottawa. Comme l'entente canado-américaine, l'accord de Dublin oblige les réfugiés en Europe à demander l'asile dans le premier pays dont ils ont foulé le sol.

Cet accord donne toutefois lieu à de nombreux problèmes, selon Rivka Augenfeld, de la Table de concertation au service des personnes réfugiées et immigrantes. «Tout le monde se renvoie la balle. Les pays passent parfois plus de temps à déterminer où est arrivé le demandeur qu'à s'occuper de lui», dit-elle.



Nombre de familles qui se présentent aux postes frontaliers du Canada passent au préalable en sol américain.



Malgré l'inconfort, des demandeurs d'asile en attente à Lacolle tentent de récupérer quelques heures de sommeil.



Décès, prières, remerciements

900 Petites annonces
www.capresse.ca

INDEX DES DÉCÈS

ARRATA (née Bahouth), Renée
Montréal

BERNIER, Soeur Gilberte, r.h.s.j.
Montréal

BIRON, Josiane
Ville Saint-Laurent

BOUFFARD HARVEY, Yolande
Montréal

BRIÈRE CHOQUET, Rosalie
Laval

BROSSARD, Maurice
Greenfield Park

BRUNET, Jean
Montréal

CAMPEAU, Jean-Maurice
Saint-Lambert

CHAGNON, Gérard P.
Calixa Lavallée

CORBEIL, Jean, C.P.
Montréal

DESJARDINS, Jacqueline
Montréal

DESJARDINS, Thérèse
Trois-Rivières

FORTIN DAIGNEAULT, Huguette
Laval

FOURNIER, Liette (Lili)
Montréal

GAGNÉ, Lorraine
Montréal

GIGNAC GAUTHIER, Marie-Rose
Montréal

GOLFMAN, Leon

GUAY, Richard
Montréal

GUÉNETTE, Yolande
Montréal

LACHAPELLE, Nicole
Montréal

LALANCETTE, Lucien
Laval

LAMPRON, Lucie
Longueuil

LANDREVILLE Lachapelle Lucille

LEFEBVRE, Léo

LENNAD, Pascal
Montréal

LINCOURT, Jean
Montréal

MARIEN, Danielle
Montréal

MÉNARD, Lise-Andrée

MOFFETT, Raymond
Montréal

NEPVEU, Paul-Henri
Oka

PERRAULT, Georges
Montréal

PÉRUSSE, Thérèse
Laval

POLIQUEIN (Martin), Claire
Montréal

RACETTE, Lyse
St-Lin/Laurentides

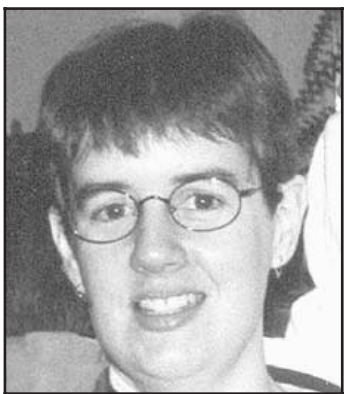
RODRIGUE (Leclerc), Marcelle

TERRIEN, Jean-Paul
Boucherville

VÉRONNEAU (Fortin), Louise
St-Jérôme

BERNIER, Soeur Gilberte, r.h.s.j.
À la Maison mère des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal, le 5 juillet 2002, à l'âge de 84 ans, est décédée Soeur Gilberte Bernier, fille de feu Joseph Auguste Bernier et de feu Marie Frigault. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil sa soeur Lucille (Mercier), son frère Marius et son épouse ainsi que des neveux et nièces. Elle sera exposée à la

Maison mère des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph
251, avenue des Pins Ouest
à compter de 14 heures le 7 juillet. Le convoi funéraire partira à 13 h 50 le lundi 8 juillet, pour se rendre à la chapelle de la Maison mère. Le service sera célébré à 14 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Direction Alfred Dallaire inc.



BIRON, Josiane
1970 - 2002

À Ville St-Laurent, le 4 juillet 2002, à l'âge de 31 ans, est décédée Josiane Biron. Elle laisse dans le deuil ses parents: Jocelyne et Guy; sa soeur, Geneviève (Jean-François Côté), son frère, Alain (Mélanie Langevin), sa nièce, Noémie; ses grands-parents, Elodie et Lucien Lamarche, sa grand-mère Livienne Côté-Biron ainsi que de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourg
3955, Côte-de-Liesse
(angle Ste-Croix), St-Laurent
www.urgelbourg.com
Les funérailles auront lieu le lundi 8 juillet, à 11 h, en la chapelle du complexe et de là au cimetière Jardins Urgel Bourg. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à la Société de la sclérose en plaques seraient appréciés. Heures de visites: dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 21 h et lundi à partir de 10 h.

BOUFFARD HARVEY, Yolande
1941 - 2002

À Montréal, le 2 juillet 2002, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Yolande Harvey, épouse de M. Roland Bouffard. Outre son époux, elle laisse dans le deuil son fils Jean-François (Nicole Bouchard), ses deux petits-enfants Gabrielle et Alexandre, ses frères Laurier, Aurèle et Alain, ses soeurs Pierrette, Colette, Liliane, Doris et Aline, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis. Selon ses dernières volontés, elle ne sera pas exposée. Une cérémonie avec les cendres aura lieu à Baie St-Paul, à une date ultérieure. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.
Direction Magnus Poirier inc.

BRIÈRE (Choquet), Rosalie
1899 - 2002

À Laval, le 3 juillet 2002, à l'âge de 102 ans et 11 mois, est décédée madame Rosalie Brière (Choquet), épouse de feu Omer Brière. Elle laisse dans le deuil ses deux filles, Irène (Duchesnoy), Emilienne (Lebigot), son fils Jean et sa belle-fille Suzanne (Hogue). Elle laisse également dans le deuil 13 petits-enfants, 17 arrière-petits-enfants, 2 arrière-arrière-petits-enfants, sa filleule Mauricette (Vittori) et sa nièce Gilberte (Declerc). Selon sa volonté, elle ne sera pas exposée. Une liturgie de la parole aura lieu le dimanche 7 juillet 2002, à 14 heures en la chapelle du

Mausolée St-Martin
Édifice arrière du Complexe funéraire
Alfred Dallaire inc
2159 boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval
suivie de l'inhumation au Mausolée St-Martin.

BROSSARD, Maurice
1920 - 2002

À l'hôpital Charles-Lemoyne, le 4 juillet 2002, est décédé M. Maurice Brossard, fils de feu Lucien Brossard et de feu Marie-Anne Gagnon. Il laisse dans le deuil ses huit frères, ses quatre soeurs, ses sept belles-soeurs, son feu beau-frère, ses nombreux neveux, nièces, arrière-neveux et arrière-nièces, ses tantes Antoinette Perrier (feu Honoré Gagnon) et Thérèse Lacroix (feu Ludger Gagnon) de Québec ainsi que de nombreux cousins et cousines, parents et amis. La famille recevra les condoléances en présence des cendres le lundi 8 juillet 2002 à compter de 10 h 30, à la

Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal
Résidence funéraire Curé-Poirier
635, boul. Curé-Poirier Ouest
Longueuil (Québec) J4J 2H8
Tél.: (450) 677-5203 Fax: (450) 677-6221
Une liturgie de la Parole aura lieu le même jour à 11 heures en la chapelle de la résidence. Une mise en terre des cendres aura lieu ultérieurement au cimetière St-Antoine de Longueuil.

BRUNET, Jean
1917 - 2002

À Montréal, le 3 juillet 2002, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Jean Brunet, époux de feu Monique Collet. Il laisse dans le deuil ses enfants, Diane (Andrew Laplante), Pierre (Hélène Levasseur), Paule (Nicolas Jarrod), ses petits-enfants, ses deux soeurs, Pauline et Gisèle ainsi que plusieurs parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourg
3860, boul. Décarie, Montréal
www.urgelbourg.com
Les funérailles auront lieu le lundi 8 juillet 2002, à 11 h, en l'église Notre-Dame-de-Grâce et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et lundi à compter de 10 h.



CAMPEAU, Jean-Maurice
1923 - 2002

Le 3 juillet 2002, à son domicile de Saint-Lambert, selon son choix, paisiblement et entouré des siens, est décédé M. Jean-Maurice Campeau, à l'âge de 78 ans. Il était le fils de feu Wilfrid Campeau et de feu Georgianna Gagnon, époux de feu Laurette Hainault. Il laisse dans le deuil sa conjointe Lise Rancourt et ses enfants Jean-Guy (Ginette Huard), Yvon (Christiane Lower), Louise (Yves Dazé), Marcel (Claudine Lavoie), Monique, Thérèse (Réjean Blouin) et Benoît (Claudine Thériault), ses chers petits-enfants Jean-Marc, Jean-Yves (Stéphanie), Julie, Josée, Patrick (Suzanne), Pierre-Luc, Jean-François, Mathieu, Catherine, Véronique, Stéphanie, Junior et Tommy. Lui survivent ses belles-soeurs Annette, Jeannette, Rolande, Gabrielle et Andrée, ses beaux-frères Maurice, Adélaré et Armand ainsi que de nombreux neveux, nièces et amis.

Jean-Maurice Campeau a fait carrière au ministère du revenu, section Douanes et Accise, pendant 41 ans. Il prit sa retraite en 1982 et demeura toujours très actif jusqu'à ces derniers mois.

Le vendredi 5 juillet 2002, la famille recevra les condoléances à

La Maison Darche
500, boul. Curé-Poirier O., Longueuil
maisondarche@bellnet.ca
Les funérailles auront lieu le samedi 6 juillet à 11 h en l'église St-Georges, à Longueuil.

CHAGNON, Gérard P.

À l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel, le 4 juillet 2002, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Gérard P. Chagnon, célibataire, demeurant à Calixa Lavallée. Il laisse dans le deuil sa soeur Théodosie ainsi que plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire Ripel inc.
4, rue St-André, (boul. Marie-Victorin,
rue St-Alexandre, rue St-André) Verchères
Heures de visite lundi 8 juillet à compter de 10 h 30. Les funérailles auront lieu le lundi 8 juillet, à 14 h, en l'église de Calixa Lavallée suivies de la crémation. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation québécoise du cancer (formulaires disponibles au salon)
Direction funéraire Ripel & Fils

CORBEIL, Jean, C.P.
À Montréal, le 25 juin 2002, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Jean Corbeil, C.P.
Il laisse dans le deuil son épouse, Madeleine Tremblay, ses fils Michel (Ginette Martin), Yvan (James Drost), Benoît (Louise Imbeault), Jean-François (Martine Paquette, Mylène et Gabriel), sa petite-fille, Gabrielle Imbeault-Corbeil ainsi que les enfants de Madeleine, Jean-François et Geneviève Thérèse. Il laisse aussi dans le deuil sa soeur Lise Bévilleau, ses frères Alfred, Robert et Pierre, ses beau-frère et belles-soeurs, plusieurs neveux et nièces ainsi que de nombreux amis.

Jean Corbeil a été maire de la ville d'Anjou de 1973 à 1988, puis député d'Anjou-Rivière-des-Prairies à la Chambre des communes, ministre du Travail, ministre d'État aux Transports, ministre des Transports et ministre responsable de l'île de Montréal au sein du gouvernement du Canada, de 1988 à 1993.

La famille, qui exprime sa plus profonde reconnaissance aux membres du corps médical et du personnel soignant de l'Hôpital Santa Cabrini, invite les gens à concrétiser leur marque de sympathie par un don à la Fondation de l'Hôpital Santa Cabrini ou à la Société canadienne du cancer.

Les funérailles auront lieu le mercredi 10 juillet à 15 heures, en l'église Notre-Dame d'Anjou, 8200 place de l'Église, à Anjou. La famille y recevra les condoléances à compter de 13 heures.

Direction: Services funéraires Lacroix
Laval
Téléphone: (514) 381-6664



DESJARDINS (Massicotte), Jacqueline
1926 - 2002

À Montréal, le 1er juillet 2002, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Jacqueline Massicotte, épouse de feu Lucien Desjardins. Elle laisse dans le deuil son fils Michel et sa conjointe Nicole Cave, ses soeurs: Jeannine et Gisèle, ses frères: Roger et Marcel ainsi que parents et amis.

Direction Urgel Bourg
www.urgelbourg.com

DESJARDINS, Mlle Thérèse

À la Résidence Joseph-Denis du CHSLD Le Trillivieux, le 3 juillet 2002, est décédée à l'âge de 95 ans, Mlle Thérèse Desjardins, fille de feu Omer-Etienne Desjardins et de feu Marguerite-Alida Beauodin, demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et amis au

Centre funéraire Rousseau et Frère Itée
445, des Volontaires, Trois-Rivières
vendredi de 19 à 22 h, samedi jour des funérailles à partir de 10 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 6 juillet, à 13 h 30, en la Cathédrale de Trois-Rivières (362 Bonaventure). L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel de Trois-Rivières. La défunte laisse dans le deuil ses soeurs: Marie-Paule Desjardins, Marcelle Desjardins (feu Gérard Deschênes) de Sherbrooke, plusieurs neveux et nièces dont Louise Descôteaux et ceux des familles Deschênes, Crêpeau et Desjardins. Renseignements: 1-800-246-6225
Télécopieur: 1-819-374-6227
condoleance@centrerousseau.com

FORTIN DAIGNEAULT, Huguette
1931 - 2002

À Laval, le 3 juillet 2002, à l'âge de 71 ans, est décédée Huguette Daigneault, épouse de Fernand Fortin. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses fils Jacques (Renée Thounin), Rémi (Danielle Charette), ses sept petits-enfants, ses soeurs Florence (André Longtin), Mariette (Yvan Boucher), son frère Roger décédé (Denise Tremblay), sa belle-soeur Yvette Fortin, parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourg
1856 boul. des Laurentides, Vimont, Laval
Les funérailles auront lieu le lundi 8 juillet 2002, à 11 h, en l'église St-Elzéar, 16 boul. St-Elzéar Est, Vimont, Laval et de là au cimetière St-Elzéar. Vous pouvez témoigner votre sympathie à la famille par l'envoi de dons à l'Association d'Entraide Ville-Marie inc. Heures de visite: dimanche de 18 à 22 h et lundi à compter de 10 h.

FOURNIER, Liette (Lili)
1929 - 2002

À Montréal, le 4 juillet 2002, est décédée Liette (Lili) Fournier. Elle laisse dans le deuil ses soeurs Terry, Margo, Andrée et Céline, beaux-frères, belle-soeur, neveux et nièces. Sincères remerciements au personnel médical et autres de l'Institut thoracique. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourg
3955, Côte-de-Liesse
(angle Ste-Croix), à Saint-Laurent
www.urgelbourg.com
Les funérailles auront lieu le lundi 8 juillet à 20 h, en la chapelle du complexe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: lundi 8 juillet 2002, de 14 à 17 h et de 19 à 20 h.



GAGNÉ, Lorraine
1920 - 2002

À Montréal, le 4 juillet 2002, à l'âge de 81 ans, est décédée Lorraine Gagné. Elle était la soeur de Denise, Jacqueline (Larocque), feu Rollande (Aielli), feu Robert, Fernande (Faulkner), Pierrette (Lacoste) et de Jean-Guy. Elle laisse aussi dans le deuil 12 neveux et nièces ainsi que de nombreux proches et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourg
400, Henri-Bourassa Est, Montréal
www.urgelbourg.com
le samedi 6 juillet et dimanche 7 juillet de 14 à 17 h et de 19 à 21 h. Les funérailles auront lieu le lundi 8 juillet, à 10 h, en l'église St-André Apôtre, au 10530 Waverly à Montréal.



GIGNAC GAUTHIER, Marie-Rose
1914 - 2002

À Montréal, le 4 juillet 2002, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Marie-Rose Gauthier, épouse de feu Trefflé Gignac. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Gaétan, Nicole, Benoît, Diane, Huguette, les enfants de son époux, Fernand, Pauline, André ainsi que leur conjoint, ses petits-enfants et de nombreux parents et amis. La famille accueillera parents et amis(es) au

Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
10300, boul. Pie IX, Montréal-Nord
Les funérailles auront lieu le mardi 9 juillet, à 10 h, en l'église l'Habitat St-Camille et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Heures de visites: samedi, dimanche et lundi de 14 à 22 h, mardi à compter de 9 h.

GOLFMAN, Leon

Subitement le 1er juillet 2002, est décédé M. Leon Golfman, époux pendant 54 ans de feu Sarah, Père et beau-père bien-aimé de Noreen Golfman et Stephen Bornstein et Ronald Golfman. Grand-père chéri de Joshua et Allison. Frère et beau-frère de Beatrice et de feu Irving Golfman et Tina et feu Abe Schwartz. Il manquera à tous ceux qui l'ont connu. Les funérailles auront lieu au salon

Paperman et Fils
3888, Jean-Talon Ouest, Montréal
le dimanche 7 juillet à 13h. Inhumation au cimetière Congregation Adath Israel Cemetery (3), de la Savane. Shiva strictement privé. Des dons en sa mémoire peuvent être faits à la Fondation des maladies du coeur du Québec 514-871-1551 ou à la A.L.S. Society of Quebec, 725-2653.

GUAY, Richard

À Montréal, le 28 juin 2002, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Richard Guay, fils de feu Paul-Emile Guay et d'Irène Choinière. Outre sa mère, il laisse dans le deuil son frère Jacques (Denise), sa soeur Louise et ses deux nièces Sandra et Vanessa. Les funérailles auront lieu en présence des cendres le vendredi 12 juillet, à 11 heures en la paroisse St-Donat, 6805, rue de Marseille. La famille accueillera parents et amis à l'église dès 10 h 30.

Direction Magnus Poirier inc.
(514) 727-2847

GUÉNETTE, Yolande
1932 - 2002

À Montréal, le 4 juillet 2002, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Yolande Guénette, épouse de feu Richard Cash. Elle laisse dans le deuil ses deux soeurs, Marthe (Guy Lavallée) et Noéline (Roger Masson); ses deux nièces Louise et Elaine ainsi que parents et amis. Selon ses volontés, une messe en sa mémoire sera célébrée le samedi 13 juillet 2002, en l'église St-Vincent-Ferrier, à 10 h. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation Palli-Ami, C.P. 531, Succ C, Montréal H2L 4K4 seraient appréciés.
Direction Magnus Poirier inc.

LACHAPELLE, Nicole
1957 - 2002

À Montréal, le 3 juillet 2002, à l'âge de 44 ans, est décédée Mme Nicole Lachapelle, fille de Louise Marie Martineau et de Robert Lachapelle. Elle laisse dans le deuil ses deux fils, Mathieu et David, son conjoint Gaétan Blouin, ses frères, Alain (Marcelle), Pierre (Suzanne), Claude (Nancy), ses deux nièces, ses oncles, ses tantes et ses nombreux amis. La famille demande aux amis et parents voulant témoigner leur affection de préférer aux fleurs un don à l'Entraide Ville-Marie. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire du Plateau
Urgel Bourg
3503, Papineau, Montréal
www.urgelbourg.com

Les funérailles auront lieu le lundi 8 juillet, à 11 h, au salon et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et lundi dès 9 h 30.

LALANCETTE, Lucien
1919 - 2002

À Laval, le 4 juillet 2002, à l'âge de 82 ans, est décédé Monsieur Lucien Lalancette, fils de feu notaire J.A. Lalancette et de Eva Larue. Il laisse dans le deuil son frère et ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs ainsi que plusieurs neveux et nièces. Il était précédé par son frère Paul-Emile et sa soeur Jeanne. Le service aura lieu le samedi 13 juillet à 13 h en l'église Saint-Sylvain, sise au 750, boulevard Saint-Sylvain, Laval. Des dons à la Fondation de l'hôpital Cité de la Santé seraient appréciés.



LAMPRON (Laferrère), Lucie
1922 - 2002

De Longueuil, le 4 juillet 2002, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Lucie Laferrère, épouse de feu M. Roger Lampron. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Pierre (Monique), Hélène (Patrick), Louise (Raymond), ses petits-enfants, son compagnon Maurice Leroux ainsi que de nombreux parents et amis. Les funérailles seront célébrées le vendredi 12 juillet, à 11 h en la paroisse St-Antoine à Longueuil. La famille recevra les condoléances ce vendredi à compter de 8 h 30 à:

La Maison Darche
505, boul. Curé Poirier Ouest, Longueuil
maisondarche@bellnet.ca
Votre sympathie à la famille peut se témoigner par un don à la Société canadienne du cancer.



LANDREVILLE (Lachapelle), Lucille
1935 - 2002

C'est avec sérénité que Lucille nous a quittés le 5 juillet 2002. Elle laisse dans le deuil son époux Paul, ses enfants Diane, Michèle, Danièle, France et Denis, sa bru Nathalie, ses gendres André et Yves, ses petits-enfants Marie-Eve, Maxime, Jean-Philippe et Bianca ainsi que sa mère Irène Lachapelle, ses soeurs, ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces et nombreux amis. Exposée au

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval
le dimanche 7 juillet 2002, de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, lundi à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu lundi à 10 h, en l'église St-Maurice, 1961 rue Ivry, à Laval, et de là au cimetière l'Assomption. En guise de sympathie, des dons en sa mémoire peuvent être faits à la Société canadienne du cancer.



LEFEBVRE, Léo
1926 - 2002

À l'hôpital Charles-Lemoyne, le 3 juillet 2002, à l'âge de 76 ans, est décédé Léo Lefebvre, ancien propriétaire de Ste-Thérèse Auto inc. et ancien président du Club Richelieu. Il laisse dans le deuil son épouse Louise La Roche, ses frères et soeurs: Guy (Louise), Jacqueline Beaudet, Louise Bleau (Guy) et Normand (Suzanne), neveux et nièces et autres parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourg
1255, Beaumont, Ville Mont-Royal
www.urgelbourg.com

Une liturgie de la parole aura lieu le lundi 8 juillet, à 12 h en la chapelle du complexe. Au lieu de fleurs, des dons pour la Fondation Mira seraient appréciés (formulaires disponibles sur place). Heures de visites: lundi dès 10 h.

LENNAD, Pascal
1939 - 2002

À Montréal, le 4 juillet 2002, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Pascal Lennad. Il laisse dans le deuil son fils Roland, sa mère Mme Rina Vecchierini, sa soeur Mme Christine Tribout, ses neveux, Laurent, Jean-Dieter et Nicolas ainsi que parents et amis(es). La famille accueillera parents et amis(es) au

Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
6520, St-Denis (angle Beaubien), Montréal
Tél. (514) 277-2847. Fax: (514) 277-2136
Les funérailles auront lieu le lundi 8 juillet, à 10 h, en l'église St-Ambroise. Heures de visite: le dimanche 7 juillet de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.



Décès, prières, remerciements

900 Petites annonces
www.capresse.ca

BILAN DE PAUL MARTIN

Plus de chance que de talent, soutient un chercheur

CHARLES CÔTÉ

Paul Martin est peut-être pour certains le meilleur ministre des Finances que le Canada ait connu, mais c'est sûrement le plus chanceux, affirme le politologue Thomas Courchene, dans son bilan des années Martin, publié cette semaine sous l'égide de l'Institut de recherche en politiques publiques.

« Peut-être que ce n'est pas le meilleur, mais c'est sûrement le plus chanceux », affirme M. Courchene, professeur de politique économique et financière à l'Université Queen's.

M. Martin, qui a été congédié par le premier ministre Jean Chrétien le 2 juin dernier, a déposé huit budgets depuis 1994. Pendant cette période, le déficit fédéral s'est transformé en surplus et la réputation financière internationale du Canada s'est rétablie.

Cependant, souligne M. Courchene, M. Martin a profité de circonstances très favorables pendant son séjour aux Finances : bas taux d'intérêt, boom économique aux États-Unis, pression internationale sur le Canada et consentement d'une grande partie de la population à faire un effort pour assainir les finances publiques.

« Quand les taux d'intérêt sont bas, c'est vraiment facile d'être ministre des Finances, dit M. Cour-

chene. Tout ce que vous avez à faire, c'est de dégager un surplus des opérations. »

Le politologue dresse néanmoins un bilan très favorable des années Martin, même s'il se défend d'être au rang des partisans de M. Martin. Il a déjà, précise-t-il, été candidat conservateur. « Je suis un partisan de M. Martin au sens où je suis content que le Canada ait mis de l'ordre dans ses affaires fiscales, une tâche dont il s'est bien acquitté. Mais c'est seulement mon jugement professionnel qui parle. »

Dans son étude, M. Courchene souligne que le gouvernement fédéral a accompli cette tâche largement sur le dos des provinces, en retranchant 6 milliards ou 30 % du transfert social canadien à partir de 1995-96 et en s'appropriant au cours de la même période une somme équivalente dans le surplus de la caisse de l'assurance-emploi.

Il ajoute que M. Martin a en outre profité de mesures mises en place par son prédécesseur Michael Wilson, comme la désindexation des tables d'imposition, qui fait augmenter les recettes de l'impôt sur le revenu par le simple jeu de l'inflation.

Mais, en quelque sorte, pour M. Courchene, la fin justifiait les moyens et le pays peut maintenant se concentrer sur le financement de la santé. « Le système canadien s'attaque aux problèmes un à la fois, dit-il. Il y a eu les déficits, le financement des retraites, la baisse des impôts. Maintenant, il y a le problème du financement de la santé. C'est notre prochain défi. »

RÉCHAUFFEMENT

Les feux de forêt, un cercle vicieux causé par l'effet de serre

CHARLES CÔTÉ

LES FEUX DE FORÊT sans précédent qui font rage dans l'Ouest américain pourraient être le signe d'un cercle vicieux qui accélérerait le réchauffement climatique, selon une étude du Fonds mondial pour la nature (WWF).

En effet, en brûlant, les arbres émettent des gaz à effet de serre (GES). De plus, une fois qu'elles ont brûlé, les forêts ne sont plus là pour absorber le gaz carbonique.

Un feu de forêt a donc un double effet sur la concentration en GES dans l'atmosphère, qui contribue au réchauffement climatique global. Comme l'élévation des températures et la sécheresse sont des facteurs qui favorisent la propagation des feux de forêt, il est possible qu'il y ait un effet en boucle qui s'accélère, affirme le WWF. « Non seulement les feux de forêt sont une source significative de carbone dans l'atmosphère, ce qui exacerbe l'effet de serre, mais les forêts sont aussi des puits de carbone irremplaçables », affirment les auteurs de l'étude.

Selon diverses études scientifiques citées par le WWF, les feux de forêt constituent une part importante des GES émis chaque année. Cette part serait de 20 % environ, mais pourrait être de 40 % les années où les feux sont les plus graves.

Le Programme des Nations unies pour l'environnement estime par exemple que les feux de 1998 sur les îles de Kalimantan et Sumatra, en Indonésie, ont relâché 11 millions de tonnes de carbone dans

l'atmosphère, tandis que les feux allumés en Amazonie en 1998, pour agrandir les élevages bovins, ont représenté 10 % de toutes les émissions de carbone dues à l'activité humaine cette année-là.

Le WWF souligne que l'homme allume la plupart des feux de forêt sur la planète, soit intentionnellement pour déboiser, une pratique millénaire, soit accidentellement.

Le caractère de plus en plus imprévisible du climat dans bien des régions du monde contribue aussi à aggraver l'impact des feux de forêt. Traditionnellement, ils sont souvent allumés à la fin de la saison sèche de façon à ce qu'ils s'éteignent avec l'arrivée des pluies. Mais souvent, ces dernières tardent à venir et les feux brûlent sans entrave.

Le WWF prône l'adoption de modes d'agriculture plus durables, la résolution des problèmes des paysans sans terre et une meilleure surveillance des feux à l'échelle de la planète.

Mais même pour un pays riche comme les États-Unis, les solutions ne sont pas simples. Dans l'Ouest américain, un débat fait rage entre politiciens, écologistes et responsables de la gestion des forêts. Ils s'accusent mutuellement d'avoir prôné des approches qui favorisent la naissance d'immenses brasiers.

Les pompiers sont arrivés à contenir certains des feux qui font rage dans l'Ouest américain, notamment en Arizona, qui a été frappé par le plus gros feu de son histoire. Mais la saison est encore jeune et le climat continue d'être plus sec que la normale dans tout l'Ouest du continent.

Plus de cellulaire à Pearson?

JORDAN HEATH-RAWLINGS
Presse Canadienne

TORONTO — Des milliers de voyageurs pourraient se retrouver dans l'impossibilité d'utiliser leur cellulaire quand ils feront halte à l'aéroport international Pearson de Toronto, la semaine prochaine, si le différend avec les entreprises de communications sans fil n'est pas réglé d'ici là.

L'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto et l'Association canadienne des télécommunications sans fil s'affrontent depuis 15 mois au sujet des améliorations que l'aéroport voudrait voir apporter au signal et à la réception des cellulaires.

Hier, le Conseil de la radiodiffu-

sion et des télécommunications canadiennes a rejeté une demande de l'association, qui voulait que le service sans fil soit maintenu à Pearson jusqu'à ce qu'une entente soit conclue.

« Nous espérons que l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto continuera d'offrir le service », a déclaré Peter Barnes, directeur général de l'Association canadienne des télécommunications sans fil.

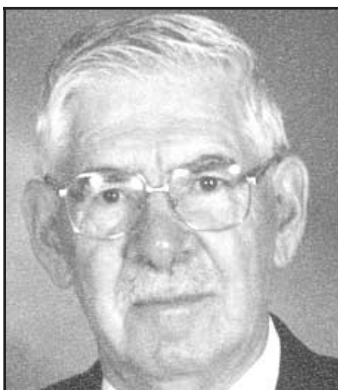
L'autorité aéroportuaire veut que Rogers, AT&T Communications Sans Fil, Bell Mobilité, Telus Mobilité et Microcell Telecommunications versent chacun 1 million \$ pour améliorer les services sans fil à Pearson. Elle veut en outre augmenter les frais de location des entreprises.

LINCOURT, Jean
1921 - 2002
À Montréal, le 4 juillet 2002, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Jean Lincourt, époux de Mme Jacqueline Payette. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Danièle, François (Diane Vallée), Marie (Claude Berthelet), ses petits-enfants: Claude, Stéphanie, Geneviève, Simon et Julie; ses sœurs: Thérèse, Madeleine et Julienne; son frère Claude, autres parents et amis(es).
Un remerciement spécial au personnel des soins palliatifs de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.
La famille accueillera parents et amis(es) au **Complexe funéraire Magnus Poirier inc.**
6825, Sherbrooke Est, Montréal
Les funérailles auront lieu le lundi 8 juillet, à 14 h, en l'église Marie-Reine-des-Coeurs, (5905, rue Turémès) et de là au complexe funéraire. Heures de visite: le dimanche 7 juillet de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, lundi dès 12 h. Des dons à la Fondation québécoise du cancer ou au Fond de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont (soins palliatifs) seraient appréciés.



PERRAULT, Georges
1920 - 2002

À Montréal, le 4 juillet 2002, à l'âge de 82 ans, est décédé Georges Perrault, entouré de son épouse Rita Emard, de son fils Benoit (Yvise Riel) et de ses filles Roselyne et Isabelle (Stéphane Lord). Il laisse également dans le deuil ses petits-enfants Claudianna, Yannick et Sandrine ainsi que ses trois belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. Il était lieutenant dans les Forces armées canadiennes et le fils de feu C.A. Perrault et de feu Neva Dawes. La famille recevra les condoléances au **Complexe funéraire Urgel Bourgie et St-François d'Assise**
6700, Beaubien Est, Montréal
www.urgelbourgrie.com
Une liturgie de la Parole aura lieu le mardi 9 juillet 2002 à 15 h en la chapelle du complexe. Heures des visites: mardi dès 13 h. Des dons à la Société Alzheimer seraient appréciés.



THERRIEN, Jean-Paul
1921 - 2002

À Boucherville, le 5 juillet 2002, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Jean-Paul Therrien, retraité du gouvernement fédéral, époux de Dolorès Pérusse. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils Serge, Yves (Carole Cadieux), sa petite-fille Mylène, ses belles-sœurs, ses neveux et nièces. La famille accueillera parents et amis(es) au **Complexe funéraire Pierre Tétrault inc.**
549, Samuel-de-Champlain (à l'est de Montarville sortie 19 de la route 132)
Boucherville
Les funérailles auront lieu le lundi 8 juillet à 14 h au Centre communautaire St-Louis, 220 Claude-Dauzat, coin Tailhandier, Boucherville. Heures des visites: dimanche de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, lundi de 12 h à 13 h 30. Des dons pour la Société Parkinson du Québec seraient appréciés.



MARIEN, Danielle
1960 - 2002

À l'hôpital Santa Cabrini de Montréal, le 4 juillet 2002, à l'âge de 42 ans, est décédée Danielle Marien, fille de feu Paul-Émile Marien et de Rollande Boisclair-Marien. Outre sa mère, elle laisse dans le deuil sa tante Mme Marie-Laure Boisclair Gagnon, de nombreux cousins, cousines et amis. Elle sera exposée le dimanche 7 juillet en après-midi, de 14 h à 17 h, et en soirée, de 19 h à 22 h, au **Complexe funéraire Magnus Poirier inc.**
7388, boulevard Viau, Saint-Léonard
Les funérailles seront célébrées le lundi 8 juillet à 10 heures en la paroisse Saint-Gilbert, 5420, rue des Angevins (angle Jean-Talon), suivies de l'inhumation au cimetière Repos Saint-François, 6893, rue Sherbrooke Est. Des messes pour la défunte seraient appréciées.

PÉRUSSE, Thérèse
1945 - 2002
À Laval, le 3 juillet 2002, à l'âge de 56 ans, est décédée Thérèse Pérusse. Elle laisse dans le deuil ses fils Alain (Marie-Josée) et Yan (Mélanie), sa petite-fille Raphaëlle, son petit-fils Francis, ses frères et sœurs Jean-Paul, Monique, Jacques et Georgette et leurs conjoints ainsi que ses neveux et nièces. Elle sera exposée le dimanche 7 juillet 2002 à compter de 19 heures au **Mausolée St-Martin**
édifiée située à l'arrière du **Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.**
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval
Une réunion de prière y sera célébrée le lundi 8 juillet 2002 à 11 heures.



VÉRONNEAU (Fortin), Louise
1924 - 2002

À St-Jérôme, le 4 juillet 2002, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Louise Fortin, fille de feu Georges Émile Fortin et de feu Alice Debien, épouse de Jules Véronneau. Elle laisse dans le deuil outre son époux, sa fille Julie (Alain Montreuil) ainsi que ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Exposée lundi le 8 juillet 2002, à midi, à la **Maison funéraire Trudel**
214, rue Principale
St-Sauveur-des-Monts
Les funérailles auront lieu le lundi 8 juillet, à 14 h en l'église de St-Sauveur-des-Monts et de là au crématorium de St-Jérôme. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation du C.H.S.L.D. de la Rivière du nord, seraient appréciés.



POLIQUEIN (Martin), Claire
1920 - 2002

À Montréal, le 2 juillet 2002, à l'âge de 85 ans, est décédée Claire Martin, épouse de Pierre Poliquin, décédé en 1978. Pendant plus de 3 décennies, elle a travaillé au Parti Libéral du Québec où elle était connue de tous sous le nom de Madame Po. Elle laisse ses enfants Lise (Jim Hubbard), Josette, Suzanne (Pierre Desrosiers), ses petits-enfants Jennifer (Jean-Pierre), Stéphanie (Tim), Sylvie, Chantal, Francis, ses arrière-petits-enfants Brandon, Marie-Aimée, Amélie, sa sœur Louise Guimont, ses belles-sœurs, son neveu et ses nièces ainsi que Mme Huguette Labelle qui en a pris grand soin.
La famille recevra parents et amis au salon **Alfred Dallaire inc.**
1111, Laurier Ouest, à Outremont
le lundi 8 juillet dès 12 h. Les funérailles auront lieu à 13 h 30, en l'église St-Viateur d'Outremont.
Tout témoignage de sympathie peut se traduire par l'envoi d'un don à la Fondation canadienne du Parkinson ou à la Société Alzheimer.

10ième ANNIVERSAIRE



ÉDITH DYNKA
1959 - 1992

À la douce mémoire d'Edith.
On se réunira le dimanche 7 juillet 2002, à midi 30 au Columbarium du Mont-Royal, 1297, chemin de la Forêt, Outremont.
Tes parents Mathilde et Albert.
Ta fille Valérie-Edith.

MÉNARD, Lise-Andrée
Le 4 juillet 2002, à l'âge de 71 ans, est décédée Lise-Andrée Ménard, fille de feu Antoinette Giroux et de feu Albert Ménard. Elle laisse dans le deuil sa fille Stéphanie Perdriau (Yves Morin), son fils Yves Perdriau (Denise Lamoureux), ses petits-enfants, Geneviève, Marie-Christine, Mathieu, Jacynthe, Lise, Lucie, Marc ainsi que sa très grande amie Lucille Boileau. Les parents et amis peuvent venir lui rendre un dernier hommage lundi le 8 juillet 2002, à compter de 13 heures au **Complexe funéraire Magnus Poirier inc.**
7388, rue Viau (près de Jean-Talon)
St-Léonard
Une brève réunion de prières suivra à 14 h 30. Un très grand merci à l'équipe du 1er étage du Centre Le Royer pour la qualité et l'humanisation des soins.
Toutes offrandes de fleurs peuvent être remplacées par des dons à La Maison Hlna (centre d'hébergement pour femmes), C.P. 368, St-Jean sur Richelieu, Qc J3B 6Z5.



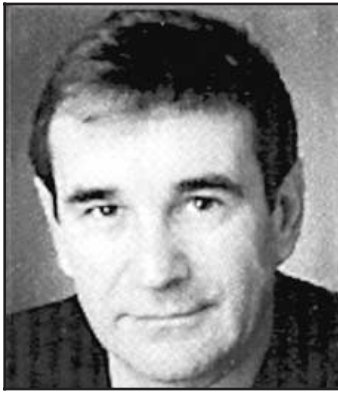
MOFFETT, Raymond
1923 - 2002

À Montréal, le 3 juillet 2002, à l'âge de 79 ans, est décédé capitaine Raymond Moffett, époux de feu Fernande Houde. Il laisse dans le deuil ses enfants, Bernard et Raymonde; son frère Antoine (Palmire); ses sœurs Gérardine, Monique et Françoise ainsi que autres parents et amis. Il sera exposé au **Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.**
12415, Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles
vendredi 5 juillet de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, dès 11 h samedi le 6 juillet.
Les funérailles auront lieu à 13 h, en l'église St-Enfant-Jésus, 11 boul. St-Jean Baptiste, Pointe-aux-Trembles et de là au cimetière St-Enfant-Jésus.



RACETTE, Lyse
1949 - 2002

À St-Lin / Laurentides, le 1er juillet 2002, à l'âge de 52 ans, est décédée Mlle Lyse Racette. Elle laisse dans le deuil sa mère Mme Gloria Trudeau, ses frères et sa sœur Pierre, Normand et Annick, ses neveux et nièces, ainsi que plusieurs autres parents et amis. La défunte sera exposée le lundi 8 juillet de 10 h à 15 h à la **Résidence funéraire Grenier**
238, 12e Avenue, St-Lin / Laurentides
Les funérailles auront lieu en l'église paroissiale de St-Lin / Laurentides, ce même jour à 15 h. Inhumation au cimetière du même endroit. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation québécoise du cancer seraient appréciés (formulaire disponibles au salon).
Direction funéraire Chantal Grenier



GOUPIL, France
décédée à Montréal le 3 juillet 2001

vous dit
"merci de l'avoir accompagné dans sa vie ne fusse qu'un bref moment"
et
merci de la part de ses frères Pierre, Jean-Noël, Laurent et Marcel des témoignages dont vous nous avez fait part lors de cette difficile période dans notre vie.

NEPVEU, Paul-Henri
1920 - 2002
Au Manoir d'Oka à Oka, le 5 juillet 2002, à l'âge de 82 ans, est décédé Paul-Henri Nepveu. Il laisse dans le deuil ses frères Philippe (Yolande Fortier), Jean (Marthe Primeau), Roger (Albertine Arseneault), sa belle-sœur Lucille Cyr (feu Maxime). Prédécedé par ses sœurs Cécile (Augustin Lafond) et Jeanne, ses frères Zéphirin, Émile (Anne Marie Franche), Louis-Georges et Maxime. Ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis(es).
Il sera exposé à la salle paroissiale de Ste-Scholastique, le dimanche 7 juillet 2002, à partir de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Le lundi 8 juillet 2002 à partir de 13 h. Service religieux à 14 h à Ste-Scholastique. Inhumation au même endroit. Pour renseignements communiqué au salon funéraire:
Vianney Danis enr.
3975, St-Jean-Baptiste
St-Benoît, Mirabel
Tél. fax: (450) 258-3596



RODRIGUE (née Leclerc), Marcelle
1947 - 2002

À l'hôpital Notre-Dame, le 4 juillet 2002, à l'âge de 54 ans, est décédée madame Marcelle Leclerc, épouse bien-aimée de M. Reynald Rodrigue. Outre son conjoint, elle laisse dans le deuil ses enfants Bruno (Valérie St-Pierre), Pascal (Annick Savoie), Chantal (Frédéric Chagnon), ses petits-enfants Miguel et feu Nathan, sa belle-mère, madame Lucienne Bérubé Rodrigue, ses frères et sœurs Réjean, Claude, Jeannot, Michelle, Raymonde, feu Claudette, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces et nombreux autres parents et amis. Exposée au salon funéraire **Alfred Dallaire inc.**
Cimetière Près du Fleuve
2750, Marie-Victorin Est, Longueuil
le samedi 6 juillet de 10 h à 14 h. Les funérailles auront lieu le samedi 6 juillet à 15 h, en l'église St-Louis, 220 Claude-Dauzat, Boucherville. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

REMERCIEMENTS

ST-LAURENT, Madeleine
Les membres de la famille de Madeleine St-Laurent, dont le décès est survenu le 31 mars 2002, remercient sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par des offrandes de messes, cartes et assistance aux funérailles. Que chacun trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme personnels.
La famille St-Laurent

REMERCIEMENTS

MERCI à Ste-Marguerite d'Youville pour faveur obtenue. E.H.
MILLE MERCI St-Antoine pour mille faveurs. C.M.
REMERCIEMENTS à Ste-Rita pour faveur obtenue. C.P.
REMERCIEMENTS à St-Jude pour faveur obtenue. A.D.
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur et à St-Jude pour faveur obtenue. J.L.

Association d'entraide Ville-Marie inc.

CANCER: Soins palliatifs à domicile et Soutien bénévole

Services gratuits

depuis 1973 (514) 272-7200

Un don

AUX ŒUVRES du Cardinal Léger exprime vos condoléances et aide les plus pauvres du monde; ceux d'ailleurs et ceux d'ici.

Utilisez les cartes dans les maisons funéraires. Nous enverrons votre message de sympathie à la famille éplorée.

Pour information: (514) 495-2421

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

AVIS AUX CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de LES TRICOTS FABRITEX IMPORT/EXPORT L.TÉE.

Avis est par les présentes donné que la faillite de Les Tricots Fabritex Import/Export Ltée, ayant sa principale place d'affaires au 111, rue Chabanel Ouest, dans la ville de Montréal, province de Québec, H2N 1C8, est survenue le 6 juin 2002, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18 juillet 2002, à 10 h 00, au 1155, Boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2010, dans la ville de Montréal, province de Québec.

Date à Montréal, le 27 juin 2002.

Wasserman
Stotland
Bratt
Grossbaum & Pinsky Inc.

1155, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2010
Montréal (Québec) H3B 2J8
Tél. : (514) 861-9724 • Téléc. : (514) 861-9446

Avis de qualité

Le Curateur public du Québec

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la Loi sur le curateur public et de l'article 699 du Code civil du Québec, le curateur public donne avis qu'il est administrateur provisoire des biens délaissés ou liquidateur des successions non réclamées pour les personnes ci-dessous mentionnées:

1- Successions non réclamées :

Nom	Domicile	Date du décès
ARTUS, Henri	1325, rue Crawford, Verdun	2001-08-13
AUBIN, Guy	3970, rue Saint-Zotique, app. 4, Montréal	2000-06-28
BARTKIEWEZ, Alicia	761, rue Brousseau, Labelle	2001-10-16
BASTIEN, André	100a, boulevard Des Prairies, app. 901A, Laval	2002-02-25
BEAUDET, Nelson	815, rue A.A. Desroches, app. 201, Montréal	2000-12-24
BÉDARD, Pierre	3170, rue de la Terrebonne, app. 20, Terrebonne	2001-04-17
BÉLAIR (CHARBONNEAU), Rita	810, rue de la Terrebonne, app. 20, Terrebonne	2001-11-16
BELLEFVILLE, Jean-Lys	650, rue Labelle, app. 3, Saint-Jérôme	2001-10-11
BOIS, Léopold	5480, boulevard Léger, app. 33, Montréal	2001-11-20
BOLDUC, Lévis	273, rue Principale, Saint-Benoît (Beauce)	2001-11-16
BOURBONNIÈRE, Charles	6401, boulevard Joseph-Renaud, app. 302, Anjou	2002-03-31
BOURGET, Bertrand	1325, rue Vigneault, Alma	2002-03-11
BOUTIN, Yvon	211, boulevard Fortin, app. 1, Granby	2001-10-01
BOYER, Michel	8191, rue Saint-Hubert, app. 21, Montréal	2002-01-14
BROUARD, Fernand	11000, rue des Montagnards, Beauport	2001-02-28
CASTONGUAY, Jeanne D'Arc	13952, rue De Montigny, Montréal	2002-03-11
CHAILLER, Emma	4255, avenue Papineau, Montréal	1999-07-17
CHARBONNEAU, Norbert	43, rue Laurier, Terrebonne	2001-11-27
CHARBONNEAU, Paul-André	7477, rue Casgrain, Montréal	2002-02-08
CHARLEBOIS(DIONNE), Raymond	286, rue Boileau, app. 104, Saint-Eustache	2001-07-04
CHARTRAND, Claude	1478, rue Gabrielle-Roy, Sainte-Julie	2002-02-08
CHAUMIEN, Jeannine	3195, avenue Ellendale, Montréal	2002-05-23
COLLIN, André	660, 14 ^e Avenue, app. 5, Richelieu	2001-12-29
CORRIVEAU, Étienne	402, 6 ^e Rue, Shawinigan	2001-11-27
CORSI, Dario	7789, avenue Louis-Hébert, Montréal	2002-03-21
COSMAO, Pierre-Yves	2258, rue Frontenac, Montréal	2002-02-01
COUTURE, Pierre	caisse des bénéficiaires du CHSLD de mon Quartier	2000-12-29
DANIS (LEBEAULT), Cécile	8657, rue Basswood, app. 6, Pierrefonds	2001-10-10
DELAFOSSÉ, Linda	3600, rue Sherbrooke Est, app. 1, Montréal	2002-03-28
DESCHAMPS, Michel	6225, rue De L'Aster, app. 104, Québec	2001-06-28
DEJARDINS, Berthe	645, rue Saint-Germain Ouest, Rimouski	2001-08-04
DROZD, Peter	6875, boulevard Lasalle, Verdun	2001-04-04
DUBOIS, Joseph	12237, boulevard Langelier, app. 5, Montréal	2002-05-01
DUCHESSÉ, Johanne	970, avenue Duchesneau, app. 2, Sainte-Foy	2002-01-13
DULAC, Claude	2400, rue Van Horne, app. 314, Montréal	2002-01-03
DUPRAS, Yvonne	caisse des bénéficiaires du CHSLD de mon Quartier	2000-07-10
DUQUETTE, Serge	6029, rue Papineau, app. 4, Montréal	2001-11-28
DUROCHER, Jean-Guy	7a, rue Du Vicomte, Blainville	2001-11-30
ÉTHIER, Alain	2043, rue Chambly, Lafontaine	1999-04-12
FACKINI (ANGERS), Jacqueline	565, rue Cousineau, app. 3, Laval	2001-01-02
FACKINI, Paul-Émile	800, rue Saint-Paul, Farnham	2002-02-08
FOURNIER, Léopold	277, rue Saint-Raphaël, La Malbaie	2001-04-01
GAGNON, André	705, rang Saint-Henri, Rivière-Du-Loup	2001-09-12
GAGNON, Suzette	150, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques	2002-04-19
GARAND, Roméo	1800, rue Saint-Jacques, Montréal	2001-11-29
GERMAIN, Grégoire	575, rue D'Aiguillon, app. 4, Québec	2001-12-29
GODDARD, Sylvain	8752, rue Sainte-Claire, Montréal	2001-11-01
GOLDING, Pauline	791, rue Principale, Saint-Thomas De Joliette	2001-02-06
GOULET, Jean-Claude	13, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières	2001-11-24
GRANT, Jean-Auguste	31, 25 ^e Avenue Sud, Bois-Des-Filons	2002-03-10
GUAY, Bernice	1445, rue Du Fort, app. 307, Montréal	2002-03-15
GUÉRETTE, Jeannine	20, rue De La Villa, Saint-Jean-De-Dieu	2001-11-20
GUILLEMETTE, Raymond	583, Rang 1 et 2 Ouest, secteur Cloutier, Rouyn-Noranda	2001-11-27
HAIJ, Roland	11065, rue Saint-Réal, Montréal	2001-06-04
HANSON, Lawrence	305, boulevard des Anciens-Combattants, Sainte-Anne-de-Bellevue	2000-05-11
HERMAN, Alfred	6875, boulevard Lasalle, Verdun	2001-08-10
HERSCOVICI, Eugène	5155, rue Sainte-Catherine Est, Montréal	2002-02-22
JACOB, Cécile	3655, rue Sherbrooke Est, Montréal	2001-01-18
JOBIN, Alma	55, rue De La Morandière, app. 2, Beauport	2001-11-10
KENNY, Steven Russell	2125, avenue Campbell, app. 3, Montréal	2002-01-29
LACROIX, André	128, rue Lambert, Gatineau	2001-09-30
LAFONTAINE, Pierre	44, rue Desjardins, Victoriaville	2001-12-23
LAGACÉ, Liguori	99, route Ernest, Lac Bourchette	2001-10-02
LAMBERT, Louis-Aimé	2552, avenue Lebrun, app. 111, Montréal	2002-03-19
LANDRY, Patrick	97, rue Mansard, Saint-Luc	2001-10-26
LANGÉ STURZENEGGER, Babette	16289, boulevard Gouin Ouest, Sainte-Geneviève	2001-05-12
LAVIGNE, Robert	6000, rue Lemay, app. 4, Montréal	2001-11-29
LEDUC, Luc	2565, rue Decelles, app. 4, Saint-Hyacinthe	2001-09-02
LÈGÈRE, Ida	1000, boulevard Sainte-Anne, Joliette	2001-10-18
LÈVESQUE (GUERTIN), Colombe	39, rue Laurier, Chambly	2002-02-12
MACDONALD, Steven	7401, rue Hochelaga, Montréal	2001-09-09
MALENFANT, Harold	11608, rue Claude Legault, app. 6, Montréal	2001-12-02
MALTAIS, Marie-Rose	1451, boulevard du Père Lelièvre, Québec	2001-11-03
MARCOUX, Alexis	365, rue Christin, Montréal	2001-12-30
MATICHAK (MATTY), Julie	420, rue Sherbrooke Ouest, app. 212, Montréal	2001-07-23
MÉNARD, Armand	741, 2 ^e Avenue, Grand-Mère	2002-02-15
MERPAW, Cecilia	part d'héritage dans la succession Ida Merpaw Craig	1999-01-28
MEUNIER, Alexandre	2600, rue Joliette, Montréal	2001-10-08
MEUNIER, Jean-Gérard	80, 8 ^e Avenue, app. 202, Deux-Montagnes	2001-10-30
MILLETTE, Henri	1625, rue Principale, L'Annonciation	2001-04-02
NADEAU, Sylvie	6965, boulevard Marion, app. 1, Trois-Rivières	2001-09-05
NURSE, Cécile	5155, rue Sainte-Catherine Est, Montréal	2001-06-27
PAQUETTE, Paul-Émile	1997, boulevard René Laennec, app. 3, Laval	2002-03-19
PAQUETTE, Robert	160, rue Palmier, Laval	2001-11-11
PARISIEN, Yvon	80, rue Renaud, Repentigny	2001-10-26
PAYETTE(CHARBONNEAU), Réjeanne	6150, rue Jarry, app. 302, Saint-Léonard	2001-08-29
PÉPIN, Gérard	caisse des bénéficiaires du centre Saint-Augustin	2000-05-04
PERRON, Sylvain	1580, boulevard Édouard, app. 45, Saint-Hubert	2001-07-12
PICARD, Bernard	11, rue Kirouac, Victoriaville	2001-08-24
POULIN, Louise	1004, 9 ^e Rue, Beauceville	2002-01-29
PRÉVOST, Marie-Lise	365, rue Massé, app. 2, Granby	2001-08-09
PROTEAU, Lorenzo	253, rue De La Jemmerais, Boucherville	2001-09-10
RENOUÏ, Jean-François	1618, chemin Dublin, Inverness	2001-06-24
ROBILLARD, Jean	101, rue Comeau, app. 6, Sept-Îles	2001-10-07
RODRIGUEZ-CAMARA, Mario	506, rue Saint-Luc, app. C, Gatineau	2002-02-02
ROSS, Rénéald	1129, chemin Lac Renaud, Prévost	2001-12-22
ROY, Denis	2601, chemin De La Canardière, Beauport	2002-02-11
ROY, Marc-André	121a, rue Victoria, Sorel-Tracy	2002-02-01
RUEL, Réjean	520, rue Ampère, app. 3, Laval	2001-09-01
SAMSON, Marc	2443, rue Lavallée, Longueuil	2002-03-25
SAVIGNAC, Paul	790, boulevard Henri-Bourassa Est, app. 212, Montréal	2002-01-23
SEERS, Denis	10660, rue Saint-Hubert, app. 405, Montréal	2001-10-28
SERVANT, Marie-Jeanne	9600, rue Saint-Denis, Montréal	2001-08-05
SILVERMAN, Rosa	5725, avenue Victoria, Montréal	2001-02-25
ST-AUBIN ROY, Marie-Louise	veuve de C.M. Roy - adresse inconnue	1929-01-09
THÉRIAULT, Florian	74, rue Du Cap, Saint-Rédempteur	2002-01-07
THIBOUTOT, Paul-Émile	1205, boulevard Labelle, Montréal	2002-05-01
THIESEN, Rudolf	650, place d'Accueil, Lachine	2001-08-06
TREMBLAY, Jean-Marc	3253, rue Bossuet, app. H-A, Montréal	2001-12-16
TREMBLAY, Roméo	10521, rue Belleville, Montréal	2002-02-14
ULICKA, Antal	555, boulevard Gouin Ouest, Montréal	2001-12-05
VANDEMALE(VANDERMAELE), Yvon	3130, rue Sainte-Catherine Est, Montréal	2001-12-02
VIGNEAULT, Gilles	515, rue Scott, Roberval	2001-11-18
VLAS IRIMIA, Matei	10387, terrasse Fleury, Montréal	2001-12-22
WILLIAMS, Margaret	86, rue Arcand, app. 6, Farnham	2002-02-08
YOUNG, Maria	12, rue De La Gare De B'Vue, Léry	2002-03-01

2- Biens délaissés par les personnes morales dissoutes :

Articles de bureau Abacus inc.	Communications M.C. Stratigiques inc.
Construction Des Cot limitée	Constructions Cleary (Longueuil) inc.
EDS Québec inc.	Gestion Cogent inc.
La Fine Fourchette de la Rive Sud de Montréal inc.	La Société financière Mc Lay inc.
Les entreprises Chamaran inc.	Les explosifs Chrétien Itée
Les Messageries Root inc.	Macannax inc.
Produits forestiers Lachance inc.	2738-8206 Québec inc.
2843-2912 Québec inc.	2971-0324 Québec inc.
9070-3349 Québec inc.	

Selon l'article 794 du Code civil du Québec, le Curateur public dressa un inventaire des successions non réclamées au paragraphe 1^{er} du présent avis. Sur demande écrite de la part d'une personne intéressée (héritier, légataire, créancier possédant un document à l'appui), copie de l'inventaire pourra lui être transmise.

Le curateur public remettra les biens et les revenus produits aux héritiers qui se manifestent dans les dix ans de la date du décès ou en tout temps, dans les autres cas, sauf à l'égard des sommes dont le montant est inférieur à 500\$ ou le droit de les récupérer se prescrit par dix ans à compter de la remise au ministre des Finances.

Le Curateur public du Québec
Service des biens non réclamés
600 boul. René-Lévesque Ouest, 10^e Étage
Montréal (Québec) H3B 4W9
Tél.: 1-514-873-4074
1-800-363-9020
www.curateur.gouv.qc.ca

30653415A

la Baie

Rectificatif

Cahier Plongez au coeur de l'été (6-1A)
À la page 7, la photo du moniteur sons et lumières de Fisher Price est erronée.

Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs.

APPEL DE PROPOSITIONS No 02-514

SERVICES SUR DEMANDE D'UNE FİRME DE GÉNIE-CONSEIL EN ÉLECTRICITÉ ET MÉCANIQUE DU BÂTIMENT

CLÔTURE: 23 JUILLET 2002, 14 H, HEURE LOCALE

La Société des casinos du Québec inc., filiale de Loto-Québec désire recevoir des offres de firmes relativement à des services professionnels sur demande d'une firme de génie-conseil en électricité et en mécanique pour le Casino de Montréal.

Les fournisseurs peuvent obtenir l'information sur l'appel de propositions en visitant le site Internet de l'entreprise: www.loto-quebec.com ou en se présentant à:

Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec
500, rue Sherbrooke Ouest, 18^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6

Du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h et entre 13 h 30 et 16 h
Émis le 6 juillet 2002

APPEL D OFFRES No CCI 10202

PROJET: CONSTRUCTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ISLAMIQUE DE LA RIVE SUD BROSSARD

MARKAZ-EL-ISLAM DE LA RIVE SUD lance un appel d'offres pour la réalisation du Centre communautaire islamique de la Rive sud à Brossard.

Les soumissions, sous enveloppes cachetées, portant la mention «Centre communautaire islamique de la Rive sud» seront reçues jusqu'à 15 h, le 15 août 2002 à l'adresse suivante:

790, rue Upton
LaSalle (Québec)
H8R 2T9

Elles seront publiquement ouvertes à cet endroit aux mêmes heures et jour.

Les documents de soumissions peuvent être obtenus à compter du 8 juillet 2002 au bureau de: MILOUD BOUKHIRA, architecte, lequel est situé à l'adresse suivante:

4139, D'Amiens, Montréal-Nord (Québec)
H1H 2G3
Tél.: (514) 374-2277

Un dépôt NON REMBOURSABLE de 250 \$ sous forme de chèque visé à l'ordre du Markaz-El-Islam de la Rive sud, est exigé pour les frais de reproduction.

Toute soumission restera valide pour une période de 90 jours suivant la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissionnaires sont informés que l'entreprise retenue devra fournir dans dix (10) jours suivant l'adjudication du contrat un cautionnement d'exécution et un cautionnement de paiement de la main-d'oeuvre, des services et des matériaux équivalant chacun à au moins cinquante pour cent (50%) du montant global du contrat.

Markaz-El-Islam de la Rive sud, sans engagement envers les soumissionnaires, ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues dans le cadre de cet appel d'offres.

Concours d'architecture

pour la conception du musée de la nation huronne-wendat à Wendake dans la région de Québec.

Le concours en deux étapes, ouvert et anonyme, s'adresse aux architectes membres de l'Ordre des architectes du Québec. Pour s'inscrire, il suffit de:

- Déposer une demande de documents en précisant le nom de la firme participante et ses coordonnées (adresse, téléphone, télécopieur et courriel);
- Accompagner la demande d'un chèque visé au mandat-poste au montant de cinquante dollars (50 \$) payable à l'ordre du Conseil de la nation huronne-wendat;
- Assurer la réception de la demande et du paiement, au plus tard le 31 juillet 2002 à 16 h, à l'adresse suivante:

Concours du musée de la nation huronne-wendat
at: Jacques White, conseiller professionnel
255, Place Chef Michel Laveau
Wendake (Québec) G0A 4V0

Une inscription au concours n'entraîne pas l'obligation d'y participer. Les documents du concours seront exécutés par courriel aux concurrents inscrits le 1^{er} août 2002. Les esquisses seront déposées le 4 septembre avant 16 h et les projets des finalistes, le 9 octobre avant 16 h.

Ce concours est appuyé et soutenu par la Direction de la Capitale-Nationale du ministre de la Culture et des Communications du Québec. Son règlement a été soumis à l'approbation de l'Ordre des architectes du Québec.

CHSLD Centre-ville de Montréal

PROJET:
44C 21361
Manoir de l'Âge d'Or
Montréal

Le CHSLD Centre-ville de Montréal, propriétaire, ayant son siège au 66, boul. René-Lévesque Est, Montréal, demande des soumissions pour le remplacement d'une génératrice au Manoir de l'Âge d'Or, 3430, rue Saint-Jacques, Montréal.

Les documents contractuels pourront être obtenus à partir du 4 juillet 2002 auprès de:

Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés inc.
110, Crémazie Ouest, bureau 220
Montréal (Québec) H2P 1B9
Tél.: (514) 384-4290

contre un chèque visé non remboursable de 50 \$ émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission délivré par une institution financière et établi au montant de quarante mille dollars (40 000 \$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de vingt mille dollars (20 000 \$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada, dont la valeur nominale est de vingt mille dollars (20 000 \$).

Les soumissions seront reçues à l'endroit suivant:

CHSLD Centre-ville de Montréal/
Résidence Saint-Charles-Borromée
66, boulevard René-Lévesque Est
Montréal (Québec) H2X 1N3
Tél.: (514) 861-9331

Heure locale en vigueur : 14 h

pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou territoire visé par cet accord et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requises.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Daniel Leblanc
Représentant du propriétaire désigné

Note: Une visite des lieux est prévue le 30 juillet 2002 à 10 h au Manoir de l'Âge d'Or, 3430, Jeanne-Mance, Montréal.

APPEL DE CANDIDATURES

CONCOURS D'ARCHITECTURE DU MUSÉE DE LA GASPÉSIE

La Corporation du Musée de la Gaspésie organise un concours d'architecture sur invitation, en une (1) étape, en vue de la réalisation du projet de construction, de rénovation et d'agrandissement du Musée de la Gaspésie. L'objet du concours est de sélectionner un projet lauréat. L'architecte, la société ou le regroupement qui aura conçu le projet lauréat, sera invité à participer à la réalisation du projet.

À cet effet, la Corporation du Musée de la Gaspésie lance, par le présent avis, un appel de candidatures auprès de tous les architectes du Québec (M.O.A.C.) en vue de sélectionner quatre (4) concurrents, lesquels seront alors invités à participer au concours.

Le formulaire d'inscription et le règlement du concours seront transmis à partir du 29 juillet 2002, et peuvent être obtenus contre un chèque visé ou mandat poste au montant de cinquante (50) dollars non remboursables à l'ordre de la Corporation du Musée de la Gaspésie. Ces demandes de documents pourront être reçues, par courriel, à partir du 8 juillet 2002, par le conseiller professionnel.

Les dossiers de candidature devront être déposés avant 16 h le 23 août 2002. Aucune visite n'est prévue pour le dépôt du dossier de candidature.

Heures d'ouverture de bureau :
Lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h
Vendredi : 9 h à 12 h

Conseiller professionnel :
Philippe Drolet, architecte

Veillez adresser la demande de documents aux soins de :

Céline Goldberg, responsable des communications

Adresse :
Philippe Drolet, architecte
3482, avenue de Lorimer
Montréal (Québec) H2K 3X6
Téléphone : (514) 523-8812

Courriel électronique :
ph.drolet@sympatico.ca

Québec

306535